



FFHM FAC

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE**

**DIMANCHE
29 MARS
2015**

PARIS- INSEP

SOMMAIRE

PAGE 1

Projet de procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 mars 2014

PAGE 32

Documents financiers 2014 :
bilan, compte de résultat et annexe 2014

PAGE 51

Budget prévisionnel 2015 de la FFHMFAC

RAPPORTS DES COMMISSIONS

PAGE 54	Haltérophilie
PAGE 56	Force Athlétique
PAGE 58	Culturisme
PAGE 61	Arbitrage
PAGE 64	Communication
PAGE 67	Formation
PAGE 69	Masters
PAGE 72	Musculation-Santé-Loisirs
PAGE 74	Outre-Mer
PAGE 76	Partenariat



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FFHMFAC

PARIS, INSEP
LE SAMEDI 29 MARS 2014

ORDRE DU JOUR :

1. Allocution de bienvenue
2. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2013
3. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée générale électorale du 10 mars 2013
4. Rapport moral du Président et approbation
5. Rapport d'activité du Secrétaire général et approbation
6. Rapport financier du Trésorier de l'exercice 2013
7. Rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2013 et approbation du rapport financier 2013
8. Renouvellement du Commissaire aux comptes
9. Augmentation des tarifs des licences, du coût de l'affiliation et du reversement aux Comités régionaux
10. Budget prévisionnel 2014 et approbation
11. Intervention du Directeur technique national
12. Centenaire de l'Haltérophilie
13. Questions diverses
14. Remise des récompenses

Quorum

L'an deux mille quatorze, le 29 mars, l'Assemblée générale ordinaire de la FFHMFAC est réunie sous la présidence de Monsieur Marc ANDRIEUX, Président de la FFHMFAC, à Paris, à l'INSEP.

A l'issue de l'émargement pour l'Assemblée générale ordinaire :

- Clubs votants (clubs présents ou représentés) : 90
- Nombre de voix (des clubs présents ou représentés) : 20 430

Le *quorum* prévu par les dispositions de l'article 101 du règlement intérieur, à savoir que « les membres présents ou représentés doivent détenir au moins le tiers des voix dont disposerait au total l'assemblée » (à savoir 17 030 voix), est respecté, l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

Le Commissaire aux comptes, le cabinet KPMG SA, représenté par Monsieur Jérôme EUSTACHE, est présent.

La séance est ouverte à 14 h 05 par le Président de la FFHMFAC.

1. Allocution de bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans l'enceinte, sous l'égide du Centenaire de la Fédération et introduit Monsieur Michel GODARD, Directeur général adjoint de l'INSEP représentant Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI qui n'a pas pu se libérer et lui laisse la parole.

Monsieur GODARD est heureux de souhaiter la bienvenue à cette Assemblée en cette année qui marque les cent ans de la Fédération. Il souligne que l'INSEP évolue depuis sept ou huit ans avec des efforts particuliers réalisés dans le bâti. L'institution a été rénovée, ce qui en fait un centre important et reconnu au niveau mondial.

Il reste toutefois encore des travaux à faire pour la piscine. En 2015, le gymnase LETESSIER devrait être rénové et accueillera le pôle France Haltérophilie et pourra ainsi bénéficier des meilleures installations sportives en espérant que les délais et les budgets seront respectés.

Il s'excuse auprès des personnes qui n'ont pas pu rentrer avec leur voiture et précise que les agents de l'accueil n'ont fait que leur travail, la consigne étant de déposer le numéro de la plaque d'immatriculation pour accéder au parking.

Il repasse la parole à Monsieur Marc ANDRIEUX en lui rappelant le rendez-vous avec Monsieur DE VINCENZI le 15 avril 2014.

Le Président conclut par la présentation de deux personnalités présentes dans la salle : Monsieur Gaston PARAGE, Président de l'IPF et Jean VAGAO, Président de l'UIBBN.

Il informe que Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF, s'excuse de ne pas pouvoir assister à cette Assemblée Générale.

2. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2013

Le Secrétaire général, David BAECHLER, fait un rapide rappel des modalités de vote concernant les enveloppes contenant des cartons de couleurs différentes remises à l'émargement :

Vert : Pour

Blanc : Abstention

Rouge : Contre

Il soumet le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2013 à l'homologation de l'Assemblée générale :

Voix pour : 20 430

Voix contre : 0

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

3. Homologation du procès-verbal de l'Assemblée générale électorale du 10 mars 2013

Le Secrétaire Général soumet le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 10 mars 2013 à l'homologation de l'Assemblée Générale :

Voix pour : 20 430

Voix contre : 0

Le Procès-verbal de l'Assemblée générale électorale du 10 mars 2013 est adopté à l'unanimité.

4. Rapport moral du Président et approbation

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Un an après les dernières élections, nous voici réunis pour notre première Assemblée générale. Ce rapport moral sera l'occasion de partager avec vous ce que nous avons accompli ensemble et envisager notre futur.

Le service licences s'est restructuré ; la démarche entreprise a suscité quelques interrogations. Fort heureusement, elles se sont aplanies. Aujourd'hui, nous comptons 522 clubs et 47 560 licenciés, nous sommes donc sur les mêmes bases que l'an passé à cette époque.

Le conventionnement avec les comités régionaux, dont le développement reste un de nos engagements forts, a été entièrement revu et nos organes déconcentrés devront être en adéquation avec la politique fédérale, ce qui devrait impulser la dynamique tant attendue.

La DTN travaille désormais en étroite collaboration avec nos clubs et dans divers groupes de travail et commissions. Les modalités de sélections ont été revues pour répondre aux exigences du haut niveau avec l'application d'une charte qui prévoit notamment la mise en place d'un comité de sélection.

La formation des cadres ne sera pas négligée. Des formations ciblées et qualifiantes sont en cours de validation et permettront à nos éducateurs d'évoluer.

Des relations étroites sont tissées avec le milieu scolaire et vont déboucher, en plus des Championnats de France d'Haltérophilie, à l'organisation de Championnats de France UNSS de musculation.

Nous avons prévu dans le Parcours de l'Excellence Sportive (PES) un pôle France à Aix-en-Provence qui ouvrira en septembre prochain, un pôle Espoir à la Réunion et un centre d'entraînement à la Guadeloupe qui servira entre autre de base arrière pour les Jeux Olympiques de Rio 2016.

Une convention a été signée avec le CTOS de Nouvelle-Calédonie pour lancer un grand programme de formation permettant dans les années futures, l'émergence de nouveaux talents dans les catégories les plus lourdes.

Comme nous nous y étions engagés, notre site est en train de faire peau neuve pour devenir un véritable outil de communication permettant une interactivité accrue avec tous nos licenciés. En plus du site, notre newsletter et notre bulletin seront les liens forts qui nous unissent dans notre passion commune.

La promotion se développe avec des outils tels que l'Haltéro Tour, mis gracieusement à la disposition des comités qui en font la demande.

Quant au partenariat, il est en passe de prendre une nouvelle dimension afin d'être un véritable vecteur pour le développement en proposant à nos licenciés un certain nombre de services (réductions tarifaires, séminaires sur le sport santé...).

La commission de discipline ne s'est jamais autant réunie que sur ces neuf mois passés, que ce soit sur les conséquences de l'article 109 qui n'a jamais été suivi, ou que ce soit sur le respect de nos institutions et réglementations.

Du point de vue des relations internationales, ma nomination à la tête de la Confédération de l'Union Européenne (EUWC) confirme le positionnement fort de la France et est de bon augure pour la pratique compétitive des plus jeunes.

Enfin, la liste de haut niveau se réduit comme peau de chagrin et ne permettra pas à certains de nos jeunes de bénéficier de bourses territoriales. Oui, nous subissons de plein fouet la crise, mais nous sommes actifs. L'initiative de débloquer la somme de 4 500 Euros, évidemment somme très modeste, à destination des jeunes du Top 30, est une reconnaissance vis-à-vis de ceux qui sont l'avenir de nos disciplines et que nous souhaitons fidéliser.

Pour terminer, il ne suffit pas d'aligner une série de mesures concrètes en pensant que nos actions programmées ont été effectuées tout en présentant un excédent conséquent à notre honorable Assemblée Générale. Nous avons décidé que toutes les opportunités, notamment en faveur des jeunes, étaient primordiales et, de fait, nous avons été au-delà des actions programmées. C'est notre cheval de bataille pour les années à venir et nous irions, s'il le fallait, jusqu'à geler nos dépenses de fonctionnement pour concentrer nos efforts financiers sur ce qui est incontournable pour notre développement : la formation et la détection.

Pour 2014,

Toujours concernant notre avenir, suite à la modification des statuts de l'IWF, fort du soutien du ministère des sports et du CNOSEF, j'ai rencontré à Budapest, le Président AJAN afin qu'il soumette notre demande de dérogation à l'obligation de séparation de notre Fédération de la Force Athlétique et du Culturisme, en lui présentant les particularités et la richesse de notre fonctionnement. Il a été sensible à mes arguments et nous allons collaborer dans les prochains mois sur ce dossier. Pour appuyer notre démarche, le comité directeur, lors de sa réunion du 1^{er} mars dernier a validé la création d'un groupe de travail, mené par une personnalité de qualité extérieure, afin de modifier les statuts de la Fédération pour garantir la primauté de l'Haltérophilie dans les instances dirigeantes. Ce sera aussi l'occasion de procéder au toilettage de nos textes et de réfléchir à la possibilité de permettre l'affiliation aux structures non associatives, tout en préservant le pouvoir des associations.

Ceci étant dit, nous n'allons pas prétendre que nous ne rencontrons pas de difficultés. Nous en avons mais nous y faisons face. Les restrictions budgétaires de notre ministère de tutelle se traduisent par une limitation en termes de cadres techniques. Cela n'empêche pas le déploiement comme il en était convenu, et qui sera conforté, nous l'espérons, par la signature prochaine d'un contrat cadre emploi d'avenir pour une dizaine de personnes qui seront à la disposition des clubs structurés, départements ou régions.

Malgré tout cela, nous maintenons le cap et suivons scrupuleusement notre programme, que la majorité d'entre vous a accepté. De fait, je tiendrai compte de vos remarques pertinentes, et mettrai de côté la délation et la désinformation outrancières véhiculées par des personnes qui n'apportent aucune solution à vos problèmes.

Enfin, je voudrais remercier :

Le personnel, dirigé par Alexandra Vigoureux, qui a fait face à une charge de travail conséquente et de nouvelles méthodes de travail pour améliorer la gestion quotidienne et apporter aux clubs un service de qualité.

Le DTN, Didier Leroux, homme d'expérience qui a compris ce qu'on souhaitait de lui et s'est mis très rapidement au travail en mettant à la disposition des commissions ses équipes, et sur le terrain, des entraîneurs nationaux chevronnés avec des objectifs ambitieux. Ils seront en relation avec nos clubs pourvoyeurs d'athlètes de l'Equipe de France.

Notre ministère de tutelle et l'ensemble de ses services, le CNOSEF, nos partenaires et nos sponsors qui nous soutiennent dans nos actions et permettent à nos activités de se développer.

Et pour terminer, 2014 sera l'occasion de promouvoir l'ensemble de nos disciplines et mettre sous les feux des projecteurs tous ceux qui ont contribué à faire de notre Fédération ce qu'elle est aujourd'hui une « centenaire » dynamique et innovante.

Je vous remercie de votre attention. »

Le rapport du Président est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Voix pour : 22 052

Voix contre : 18 607

Abstentions : 3 445

CHC Albertvillois (597), Langres HM (175), SHC Haguenau (210), CH Arbresle (201), ASPTT Strasbourg (164), ES Villeneuve Loubet Musculation (1092), Aoste Fitness Musculation (323), CM HM St Pol (56), SR Obernai HM (175), MJC Ungersheim (107), Dorlisheim Fitness Halter's (25), SA Koenigshoffen HM (320)

Le rapport moral du Président est adopté à la majorité absolue.

« Mesdames, Messieurs les Présidents, les représentants de clubs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui devant vous.

Depuis les élections de mars 2013 à aujourd'hui, un certain nombre de points importants sont à mettre en avant. En tout premier lieu, la gouvernance au sein du Comité Directeur où chacun a pu trouver sa place, le Président Marc Andrieux a bel et bien décidé de s'appuyer sur l'ensemble des membres que composent son équipe, chacun à son niveau apportant sa pierre à l'édifice et, croyez-moi, ce n'est pas une mince affaire que de faire avancer chaque point sur lesquels nous nous sommes engagés.

Issu d'une culture haltérophile, j'ai pu aujourd'hui, à travers mes différentes expériences, appréhender et comprendre les attentes de chaque discipline. Nous devons avancer à l'unisson pour le bien-être de notre Fédération. Les clivages n'ont pas lieu d'être, nous pouvons tous trouver notre place dans le monde des poids et haltères.

J'aimerais maintenant revenir sur les principaux points qui auront marqué l'arrivée de notre nouvelle équipe. Mis sous les feux des projecteurs et critiqués au passage, en un an à peine, de véritables avancées auront vu le jour.

- Les licences et la ferme volonté d'en finir avec les envois papier et de passer à la saisie en ligne via l'intranet du site fédéral, aura été certes un peu précipités, mais je pense que la saison en cours nous donnera raison. Les chiffres arrêtés à la date du 26 mars 2014 totalisent 522 clubs pour 47 300 licences, soit une avance de 67 licences et huit clubs par rapport à la saison passée.
- Quelques améliorations verront le jour à la rentrée prochaine avec l'arrivée du nouveau site Internet, où l'intégralité des licences compétitions et loisirs seront traitées en ligne, tout comme le paiement des affiliations et des licences qui seront également réglées en ligne par paiement sécurisé.
- Ce changement de mode a eu des conséquences sur le plan économique mais a surtout permis de gagner sur l'organisation du travail au siège de la Fédération.
- En effet, l'équipe ayant en charge la gestion et la saisie des licences peut aujourd'hui apporter un soutien aux clubs, comités, mais également aux commissions sportives en assurant le secrétariat.
- La baisse d'activité liée aux saisies des licences en lignes est largement compensée par l'activité importante que requièrent les demandes des élus et des commissions.
- Nous avons présenté ce matin aux présidents de Comités Régionaux, le projet du prochain conventionnement entre la Fédération et les comités. La signature de cette nouvelle convention interviendra lors du prochain championnat de France d'Haltérophilie qui se déroulera à Saint-Marcellin en juin prochain, et sera effective pour la saison 2014-2015.
- Nous avons prolongé l'ancienne convention d'une année supplémentaire cette saison, mais les attentes étant grandissantes, il était indispensable d'y effectuer un toilettage.
- L'implication plus importante des comités dans leur zone géographique favorisera le développement et la promotion de nos disciplines.
- La Fédération ne peut à elle seule porter le projet fédéral, c'est donc ensemble que nous réussirons.
- Un travail de fond sera également nécessaire sur le développement et la mise en place de comités départementaux dans l'avenir. Dans ce cadre, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des présidents régionaux afin de nous communiquer les noms des représentants de ces comités ; une relance sera faite.
- La labellisation des clubs, tout comme la charte d'engagement contre le dopage, sont des outils de reconnaissance du travail fait et de l'investissement des clubs dans les domaines du sport santé et de la détection. C'est également la possibilité pour les clubs d'aller chercher des subventions supplémentaires et d'être mis à l'honneur, lors de la remise du label avec des personnalités locales et fédérales. Nous encourageons bien sûr les clubs à en faire la demande.
- Au niveau du siège, des mouvements de personnels sont intervenus avec le départ de Martine CORRIHONS (assistante de direction à la DTN), nous lui souhaitons une bonne retraite et la remercions pour toutes ces années d'investissement au sein de la Fédération, elle est remplacée par Martine GRANDJEAN, à qui nous souhaitons la bienvenue. Le départ de Gilles RONDEAU chargé de communication et le prolongement de la mission de Charles RABIN, chargé de missions administratives et juridiques.
- J'en profite pour remercier l'ensemble des salariés du siège pour leur implication et leur dévouement à la bonne marche de notre Fédération. Je remercierai particulièrement Olivier BEHLOULI.

Enfin, la réouverture à la rentrée de septembre 2014 du pôle espoir d'Aix-en-Provence ; nous redynamisons le sud de la France avec l'ouverture de ce pôle espoir. La politique fédérale souhaitée par la nouvelle équipe dirigeante est ainsi mise en œuvre avec l'expertise nécessaire de la Direction Technique Nationale.

Je vous remercie de votre attention ».

Le rapport moral du Secrétaire général est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

Voix pour : 20 430

Voix contre : 0

Le rapport moral du Secrétaire général est adopté à l'unanimité.

6. Rapport financier du Trésorier de l'exercice 2013 et approbation

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Cher(e)s ami(e)s,

Merci d'être venus nombreux à cette Assemblée Générale. Pour cette AGO 2014, la première de cette mandature, je vais essayer de ne pas être trop long et fastidieux car je sais que les rapports financiers ne sont jamais très passionnants. Alors pour que mon intervention soit plus digeste, nous vous avons concocté, comme depuis de nombreuses années, des schémas en couleur qui vont défiler sur grand écran.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter mes excuses quant à l'infidélité que je vous ai faite à l'AG 2013. En effet, je n'étais pas à cette place l'année dernière car, n'étant plus d'accord avec la politique menée par le Président de l'époque, j'ai préféré démissionner afin de mieux préparer les élections qui ont vu la victoire de la liste de Marc ANDRIEUX. Cependant, j'ai été formidablement remplacé par mon ami Thierry BOBIN, que je salue au passage, car il n'est jamais facile de reprendre ce type de poste au pied levé surtout dans ces moments troublés et tendus de campagne électorale.

Comme l'a souligné le Président, ce budget 2013 est excédentaire. Il s'agit du dixième budget excédentaire consécutif pour la FFHMFAC et le huitième (et demi !) sous ma direction.

Comme chaque année, je commencerai mon rapport en soulignant que l'ensemble du suivi des comptes et l'élaboration du projet de budget a été un travail d'équipe. A la tête de cette équipe on trouve la DAFJ, Alexandra VIGOUREUX, formidablement secondée par la comptable, Sylviane LEFEVRE. Ce sont toutes les deux de précieuses collaboratrices qui sont pour beaucoup dans ces excellents résultats. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour les remercier toutes les deux pour leur grand professionnalisme, leurs compétences et leur précieux dévouement.

Outre mon rôle de grand argentier de la FFHMFAC, le Président Marc ANDRIEUX m'a confié la gestion du personnel fédéral. A ces deux titres, je suis présent en moyenne une fois par semaine au siège fédéral et je travaille avec l'ensemble des personnes qui s'y trouvent. Je profite de ce rapport financier pour vous faire un point sur ce personnel fédéral. A l'heure actuelle, nous avons huit salariés. Cette année 2013 a vu plusieurs changements. D'abord, nous avons été amenés à nous séparer du chargé de communication Gilles RONDEAU. En effet, nous n'étions pas satisfaits de sa façon de travailler mais surtout de son comportement. Après avoir essayé, en vain, à plusieurs reprises de modifier cet état, nous avons préféré mettre fin à son contrat. Pour le moment nous n'avons pas recruté un autre chargé de communication, et ses missions sont assumées provisoirement en partie par notre DAFJ, Pascale KHATTAR, vice-présidente en charge de la communication, Laurina HOTIN et Charles RABIN. Ensuite, Martine CORRIHONS, qui était la secrétaire de la DTN, a fait valoir ses droits à la retraite après douze ans de bons et loyaux services au sein de notre Fédération.

Une nouvelle fois, je la remercie pour sa compétence, son dévouement et tout ce qu'elle a pu apporter à notre Fédération. Souhaitons-lui une bonne nouvelle vie auprès des siens.

Nous avons donc embauché deux nouvelles personnes :

Par ordre d'apparition : Charles RABIN. Nous l'avons dans un premier temps pris en CDD lors du congé maternité d'Alexandra. C'est un jeune juriste titulaire d'un master en droit du sport qui avait pour mission de seconder dans ce domaine Olivier qui a assuré l'intérim d'Alexandra. La fin de son CDD a coïncidé avec le licenciement de Gilles RONDEAU. N'y voyez aucun élément de cause à effet ni aucune malice de ma part mais seulement un pur hasard. Charles n'ayant pas d'emploi après ce CDD, nous lui avons proposé une embauche en CDI, pas pour faire dans le social mais, un poste budgétaire se libérant et, la charge de travail étant très importante au siège, ceci nous permet de continuer à gérer correctement l'ensemble de nos missions. Bien entendu, le salaire que nous lui avons proposé ne correspond pas à ses diplômes et à ses attentes mais, connaissant la maison, il était opérationnel tout de suite et cela lui permet de patienter en attendant qu'il trouve autre chose. Nous lui avons confié des missions diverses et variées et

pas seulement dans le juridique. Tout cela pour vous dire de ne pas trop vous habituer à lui car, compte tenu de son bagage et de son talent, je serais très étonné qu'il soit encore là à la prochaine AGO. Dites-vous bien que nous aurions voulu le garder mais le budget actuel ne nous le permet pas. Peut-être dans plusieurs années ? Je vous informe que quoiqu'il en soit nous recruterons un chargé de communication au plus tard en septembre 2014 certainement en contrat aidé.

Ensuite, pour remplacer Martine, nous avons recruté une personne qui était précédemment à la Fédération Française de Cyclisme mais qui ne s'est pas plu dans notre petite structure (elle venait d'une structure où il y avait plus de cinquante salariés) et elle a préféré rompre son contrat dans la période d'essai. Depuis, nous avons recruté une nouvelle personne, Martine GRANDJEAN, qui est chez nous depuis trois semaines, qui semble s'épanouir parmi nous et qui donne parfaite satisfaction.

Je termine cette parenthèse en saluant aussi le travail du reste du personnel administratif qui est pour beaucoup dans la bonne gestion de notre Fédération outre Alexandra et Sylviane, je remercie pour leur travail Christine, Laurina, Céline et Olivier.

Concernant ce dernier, pendant l'intérim de la DAF, il a fait preuve d'une maîtrise complète du poste tant et si bien que nous l'avons promu DAF adjoint. Je salue aussi l'action des cadres techniques qui se trouvent régulièrement au siège et avec lesquels je travaille parfois.

Revenons au sujet de mon intervention et, pour démarrer, je dirai que le suivi des comptes et l'élaboration du budget prévisionnel sont bien rodés et nous maîtrisons (Alexandra, Sylviane et moi) parfaitement les finances de la Fédération même si l'élaboration du projet de budget fait l'objet de discussions animées mais toujours utiles. Je vous rappelle que nous allons parler du budget 2013 qui va du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Commençons par le résultat global qui est excédentaire de 18 494,05 € contre 62 487 € pour l'exercice 2012.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE L'EXERCICE 2013

**Résultat Excédentaire
2013**

18 494,05 €

Ce résultat est la différence entre le total des recettes qui est de 1 957 757 € et le total des charges (dépenses) qui est de 1 939 263 € donc un excédent 2013 de 18 494 €.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER DE L'EXERCICE 2013

Total des Charges:

1 939 263€

Total des Recettes:

1 957 757€

Résultat Excédentaire

2013 :

18 494€

C'est l'excédent le plus petit depuis que je suis trésorier. En effet, les excédents ont varié entre 83 838 € en 2005 (mais là il y avait « le feu au lac ») et 33 027 € en 2007. Je sais, je vous avais habitué à mieux mais je n'étais pas très en forme cette année. Trêve de plaisanterie, cet excédent plus restreint s'explique aisément par plusieurs phénomènes. Tout d'abord, je vous rappellerai que ni moi, ni le DTN, n'avons élaboré ce budget mais que nous l'avons exécuté, moi pour 75 % et Didier pour 50 %. Je ne vais pas accuser mon ami et remplaçant Thierry BOBIN d'avoir fait n'importe quoi mais nous avons mis en place une nouvelle gouvernance qui ne collait pas forcément avec ce qui a été prévu dans la fin de mandature précédente.

Pour citer quelques exemples, nous avons mis en place un certain nombre de commissions qui n'étaient pas prévues au budget. Nous avons organisé un Comité Directeur de plus, l'Assemblée générale électorale a coûté plus cher que prévu, nous avons organisé un weekend de réunion pour remettre sur pied le Culturisme, etc. Mais là où il y a le plus grand delta et qui explique ce petit excédent, c'est sur la ligne des salaires. En effet, le projet de budget 2013 que vous avez voté à l'AG précédente prévoyait des dépenses de salaires à hauteur de 360 000 €. Or, le réalisé au 31 décembre 2013 est de 423 539 € soit 63 539 € de plus. Les salariés s'en sont-ils mis plein les poches ? Il n'en est rien !

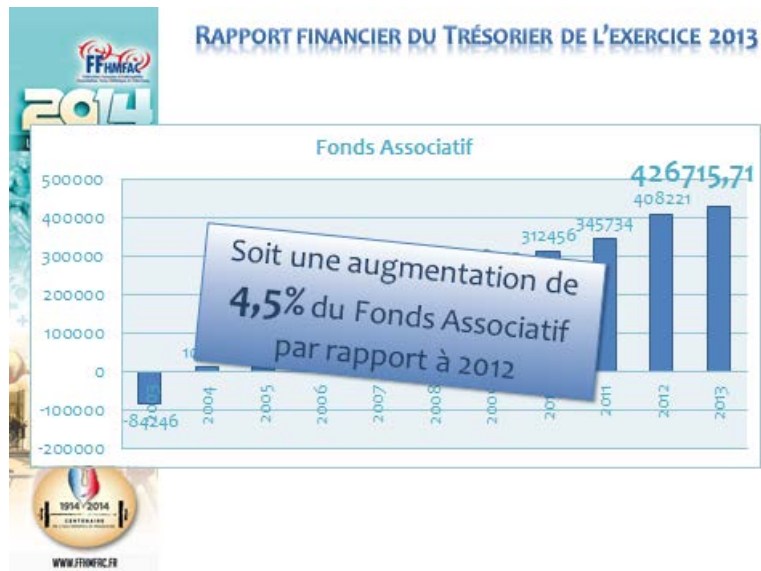
Les dépenses supplémentaires sont diverses. Le départ de Martine en retraite et le licenciement de Gilles nous ont coûté (29 000 €). Laurina qui était à temps partiel est passée à plein temps (4 000 €). C'était une promesse qui lui avait été faite par l'équipe précédente et nous avons tenu cette promesse. Compte tenu de la masse de travail importante, Charles RABIN est resté après le retour d'Alexandra environ deux mois et demi de plus que ce qui était prévu pour le remplacement (9 000 €).

Et puis il a fallu assumer aussi les erreurs du passé. Les salaires augmentent tous les ans de 2 % mais le président de l'époque ne voulait pas qu'on l'intègre dans le prévisionnel (7200 €) et surtout il a fallu régler le problème de l'accumulation des RTT et des jours de récupération non pris pour Alexandra et Olivier.

Tous les salariés sont à 39 heures et ont deux jours de RTT par mois. Lorsque les salariés travaillent le week-end, ils doivent récupérer comme le prévoit la convention collective du sport. Lorsqu'Alexandra voulait poser des jours de RTT ou de récupération, le président de l'époque lui refusait régulièrement prétextant que les cadres n'ont pas droit aux RTT. Le problème est que les jours se sont accumulés et les championnats du Monde de Paris n'ont rien arrangé. Lorsque j'ai fait le point sur les jours à prendre pour chaque salarié, je me suis aperçu qu'Alexandra cumulait l'équivalent de 5 mois de RTT, congés payés et récupération. Nous avons donc décidé de lui en payer une partie (10000 € pour Alex et Olivier), de l'obliger à en prendre une autre, d'écouler le surplus sur 24 mois et nous lui avons changé son statut pour celui de cadre autonome dans lequel il n'y a plus de RTT.

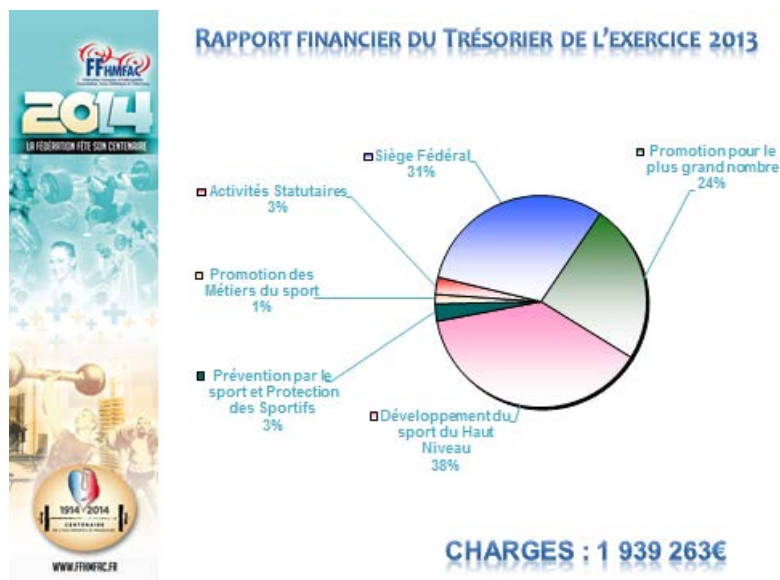
Voilà donc les raisons de la modestie de cet excédent.

Ceci porte donc notre fonds associatif à 426 715,26 € contre 408 221 € après l'exercice 2012. Soit une augmentation du fonds associatif de 4,5 %. Vous avez derrière moi la progression de notre fonds associatif. Pour mémoire, il était négatif en 2003 (- 84 246) et dix ans après nous avons définitivement inversé la tendance avec ces 426 715 €.

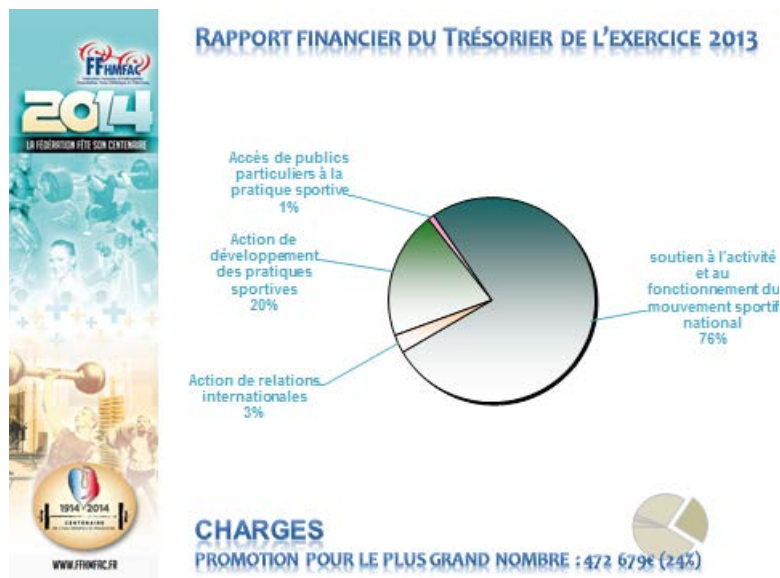


Entrons si vous le voulez bien dans le détail.

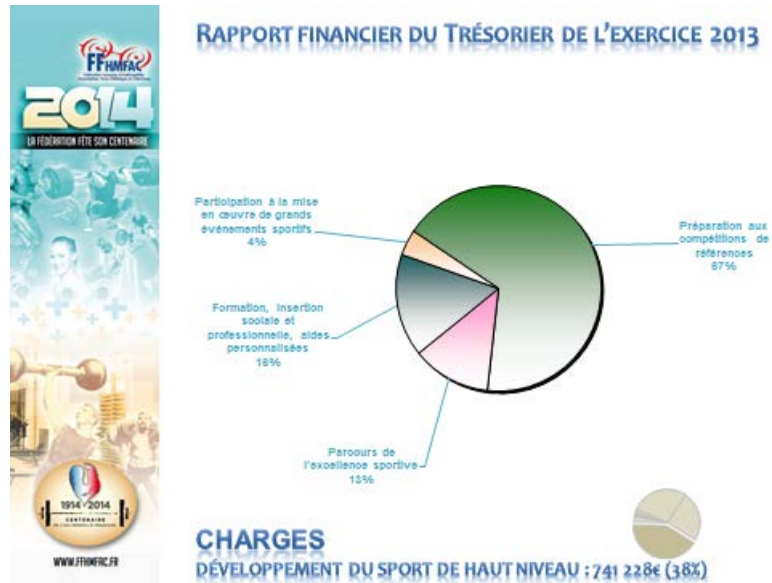
Pour les 1 939 263 € de charges, nous avons six chapitres et vous voyez que le plus important est celui consacré au développement du sport de haut niveau ce qui paraît logique pour une fédération sportive, de surcroît fédération olympique et qui a la gestion de deux disciplines de haut niveau que sont l'Haltérophilie et la Force.



Le chapitre Promotion pour le plus grand nombre se décompose comme suit :



Le chapitre Développement du sport de haut niveau se décompose comme suit :



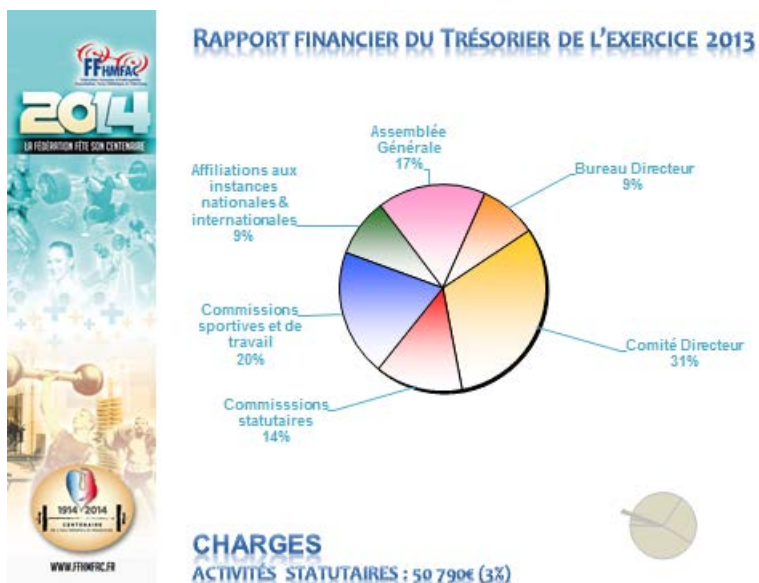
Le chapitre Prévention par le sport et protection des sportifs se décompose comme suit :



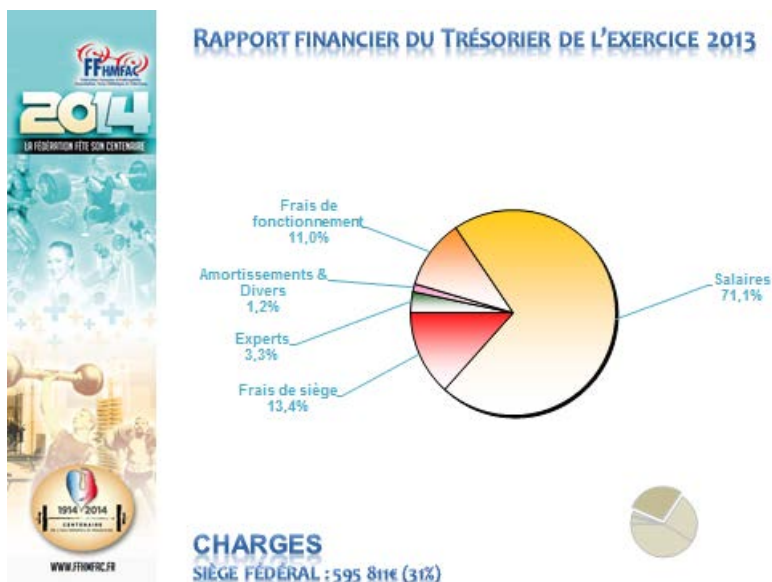
Le chapitre Promotion des métiers du sport se décompose comme suit :



Le chapitre Activités statutaires se décompose comme suit :



Le chapitre Siège fédéral se décompose comme suit :



Pour les 1.957.757 € de recettes, la répartition est la suivante :



Comme vous pouvez encore le constater cette année, le millésime 2013 est encore une bonne année même si l'excédent n'est pas aussi important que par le passé. Les raisons de ces bons résultats sont le fruit des procédés comptables que nous avons mis en place depuis maintenant dix ans.

Nous pouvons nous féliciter de cette saine gestion car nous avons un fonds associatif confortable qui atteint aujourd'hui 11,44 semaines de fonctionnement de notre Fédération. Or, comme nous le dira certainement Thibault DAVID (notre commissaire aux comptes), on peut considérer qu'une structure associative a une trésorerie saine à partir du moment où elle a un fonds associatif équivalent à trois mois (douze semaines) de fonctionnement. Donc nous y sommes quasiment arrivés grâce à ces dix années de bonne gestion.

A quoi sert ce fonds associatif positif ? Le but n'est pas d'être la Fédération la plus riche mais peut-être pouvons-nous relancer le projet d'achat d'un siège social qui avait été stoppé par l'organisation des Championnats du monde d'Haltérophilie.

Donc, dans la perspective où nous achèterions un siège dans les années à venir, nous devrions emprunter et pour être crédibles vis-à-vis de la banque, il faudrait que nous ayons la possibilité de nous endetter.

Ainsi, les dix années de gestion excédentaire et notre bon bilan depuis neuf ans nous permettraient d'aborder ce nouveau défi avec sérénité.

Et puis je vous dévoile un bout de ce qui va suivre dans le projet de budget, ce fonds associatif va nous servir pour les festivités du Centenaire.

Je vous remercie de votre attention. »

Avant d'aborder les questions, David BAECHLER laisse la parole à Monsieur Jérôme EUSTACHE, Commissaire aux comptes, afin qu'il présente son rapport et, à l'issue, nous mettrons à l'approbation le bilan financier.

7. Rapport du Commissaire aux comptes de l'exercice 2013 et approbation du rapport financier 2013

Bonjour à toutes et à tous,

« Je remercie le Secrétaire général et je vous fais lecture des rapports que j'ai signés au nom du Cabinet KPMG que je représente et je vous rappelle que les comptes qui ont été présentés dans leur forme comptabilité générale ont été arrêtés par le Comité Directeur le 1^{er} mars, et souligne que l'arrêt des comptes s'est fait à l'unanimité.

Je salue la qualité du travail tant et si bien de l'équipe permanente, que l'équipe des élus avec laquelle nous avons l'habitude, nous aussi, de faire un travail en équipe pour que cette certification soit atteinte et réussie ».

Il confirme au Trésorier que c'est important d'avoir effectivement cette notion de processus budgétaire.

« Moi, je travaille dans un domaine qui est purement associatif, purement non marchand. Vous le savez, notre équipe s'est spécialisée petit à petit dans les Fédérations sportives et je crois pouvoir souligner que l'importance d'un processus budgétaire permet d'avoir l'exposé d'une grande qualité que vous venez d'avoir car pour œuvrer dans d'autres associations et dans d'autres fédérations, je pense qu'il y a des exposés qui sont faits en terme de rapport financier ou de rapport du trésorier qui sont perfectibles. Je tiens à souligner la qualité de celui que vous venez d'avoir.

Sans faire planer le suspense, nous avons délivré une certification pure et simple de vos comptes pour vous indiquer que nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Le rapport se présente en trois parties, la deuxième partie qui nous est demandée par le législateur dans l'article 823-9 du Code du commerce est de justifier nos appréciations. Nos appréciations, ici, se rapportent tout simplement au respect des principes comptables qui sont faits dans vos comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations qui vous ont été données dans le rapport du trésorier et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le deuxième rapport du Commissaire aux comptes, qui sera beaucoup plus rapide puisque celui-ci est un rapport néant au titre de cette année, puisqu'il y a un dispositif éventuellement de convention réglementée qui doit vous être délivré

par transparence et, au titre de cette année, il n'y a pas eu de nouvelle convention règlementée ; donc ce rapport, en vertu de l'article 612-5 du Code du Commerce, est un rapport qui est néant.

Merci de votre attention. »

QUESTIONS :

Michel SOTO adresse une remarque au Président.

« J'aimerais que le Trésorier soit un peu plus modeste dans ses propos, qu'il y mette un peu plus d'humilité et un peu moins de condescendance par rapport à certain personnel. C'est le ton normal de Stéphane, le tribun était à la tribune, il sait s'en servir. Il nous l'a démontré.

En ce qui concerne les comptes, je ne voterai pas contre car je sais qu'il est tout à fait capable de s'en occuper et correctement mais c'est plus sur la forme que sur le fond. »

Bernard DRENO – Club de Chaville

Il revient sur les Championnats du Monde de Culturisme sur cet exercice et demande s'il serait possible d'obtenir le détail sur les résultats financiers de cette manifestation.

Stéphane HATOT,

« La Fédération n'était pas l'organisateur, c'est le club Domien qui l'a organisé, on n'a participé en rien sur cette manifestation et aucun argent n'est sorti de la Fédération sauf quelques places qu'on a pu acheter, il n'y a aucune recette pour la Fédération. »

Marc ANDRIEUX,

« rappelle qu'à un moment donné on a parlé de déficit pour l'organisateur. Il y a eu 750 € d'excédent. »

Christophe HELENA – Président du Comité régional Nord Pas-de-Calais,

« pose deux questions au Président Marc ANDRIEUX :

A l'époque de votre campagne électorale, vous avez attaqué l'ancien Président sur ses frais de déplacements annuels.

- Qu'en est-il pour vous de vos frais de déplacements de cette année ?
- Qui paie les frais de déplacements de Madame Andrieux qui vous accompagne aux quatre coins de la France ?

Aucune trace de Monsieur HATOT concernant la voiture qui est mise à disposition au Président Marc ANDRIEUX par l'intermédiaire du Comité Olympique et quel est le coût de fonctionnement que cela représente à la Fédération ? »

Stéphane HATOT,

« Marc ANDRIEUX a, en tant que Président de Fédération Olympique, une voiture qui est mise à disposition comme tous les Présidents de Fédérations Olympiques. Cela ne coûte absolument rien à la Fédération. On ne paie que l'assurance et le carburant.

C'est le genre de question qu'il faut poser par écrit. Un point sera fait depuis l'élection du nouveau Président et un courrier lui sera envoyé officiellement.

C'est la première année que nous restons dans le projet de budget au niveau des dépenses prévues pour les élus.

Jean-Paul BULGARIDHES est de loin celui qui coûtait le plus cher, il habitait loin, il se déplaçait en avion, ce qui coûtait cher, Marc vient en voiture. On ne paie que le carburant cela nous coûte beaucoup moins cher.

Quant aux frais de Madame ANDRIEUX,

Je n'ai pas vu passer une seule facture au nom de Madame ANDRIEUX. Concrètement quand Madame ANDRIEUX est dans la voiture avec Marc, on ne va pas lui faire payer au prorata l'essence et puis quand il va à l'hôtel, qu'il prenne une chambre pour lui tout seul ou avec Madame, cela revient au même.

Madame ANDRIEUX paie ses repas et ses billets d'avion. Ce n'est pas la Fédération qui paie. »

Christophe HELENA,

« merci pour ta réponse et merci pour ton courrier prochain. »

Jean-Michel ABSIL – Rueil Athlétic Club,

« revient sur l'hypothèse de l'achat d'un siège et souhaite en comprendre l'utilité ? »

Stéphane HATOT,

« il n'y a rien du tout, j'ai dit cela au moins pour justifier l'utilité de ce fonds. Autant on était très avancé avec la ville de Champigny sur la mise en place d'un siège social, on a arrêté compte tenu de l'organisation des Championnats du Monde d'Haltérophilie. Aujourd'hui, il n'y a rien. Maintenant, la mairie de Champigny nous a relancés car elle a un nouveau projet. Pourquoi ? C'est toujours mieux d'être propriétaire que de louer des locaux.

Si demain on a un projet immobilier, on ferait certainement un rez-de-chaussée avec une salle de musculation et le Centre de formation, et au 1^{er} étage les locaux de la Fédération.

La salle de musculation finançant l'ensemble du bâtiment, cela ne coûterait pas si cher que ça de faire construire. On s'inscrirait dans un projet avec la Mairie de Champigny si c'est le cas. »

Marc MARIE – Président du Comité Régional de la Réunion

Une question l'a un peu gêné et souhaite répondre à la question de Monsieur Christophe HELENA de prendre le détail des comptes de résultats :

En transport collectif : Voyage et déplacement

En 2012 : 160 000 € - En 2013 : 162 000 €

Déplacements à l'étranger :

En 2012 : 195 000 € - En 2013 : 188 000 €

Hébergement :

En 2012 : 171 000 € - En 2013 : 152 000 €

Personnellement, je pense que la question a été mal posée.

Le rapport du bilan financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Voix pour : 22 036

Voix contre : 56

CM HM St Pol (56)

Abstention : 0

Le rapport moral du Trésorier est adopté à la majorité absolue.

8. Renouvellement du Commissaire aux comptes

Stéphane HATOT reprend la parole et rappelle que la Fédération travaille depuis de nombreuses années avec KPMG, c'est un Commissaire aux Comptes qui nous fait entièrement confiance avec lequel on a de bons rapports, et qu'on ne souhaite pas changer.

Il soumet le renouvellement du Commissaire aux comptes à l'approbation de l'Assemblée générale pour six ans et informe l'Assemblée que le Comité directeur, dans sa dernière réunion, a approuvé le renouvellement.

Le renouvellement du Commissaire aux comptes KPMG est soumis au vote de l'Assemblée et est approuvé à l'unanimité.

9. Augmentation des tarifs des licences, du coût de l'affiliation et du reversement aux Comités Régionaux

David BAECHLER passe la parole à Stéphane HATOT

« Je vais essayer d'être un peu plus humble pour faire plaisir à mon ami Michel SOTO. Je vais vous proposer un certain nombre d'augmentations, il y a des augmentations de reversements aux régions et des augmentations de remboursements des bénévoles, ce que je propose c'est un package. Le projet de budget a été construit sur ces augmentations et proposé par le comité directeur et a été accepté. Si vous votez contre, c'est sur le projet de budget ».

Il commente chaque diapositive.

Augmentation des tarifs des licences



AUGMENTATION DES TARIFS DES LICENCES

Historique des augmentations

Saison	Prix réduit	Prix normal
2000/2001	10,67 €	22,87 €
2001/2002	12,20 €	22,87 €
2002/2003	12 €	23 €
2003/2004	13 €	24 €
2004/2005	15 €	27 €
2005/2006	15 €	27 €
2006/2007	15 €	30 €
2007/2008	15 €	30 €
2008/2009	16 €	32 €
2009/2010	16 €	32 €
2010/2011	16 €	32 €
2011/2012	17 €	33 €
2012/2013	17 €	33 €
2013/2014	17 €	33 €

Les augmentations proposées sont les suivantes :

- Licence loisir : de 17 € à 18 €
- Licence compétition : de 33 € à 35 €

Les raisons de ces augmentations sont le coût de la vie (l'inflation) et le reversement à terme aux zones à hauteur de 50 000 €.

Augmentation du coût de l'affiliation



AUGMENTATION DU COÛT DE L'AFFILIATION

Historique des augmentations

Saison	Nouveau club	Ancien club
2000/2001		
2001/2002		
2002/2003	61 €	122 €
2003/2004	61 €	122 €
2004/2005	61 €	122 €
2005/2006	61 €	122 €
2006/2007	61 €	122 €
2007/2008	61 €	122 €
2008/2009	61 €	122 €
2009/2010	61 €	122 €
2010/2011	61 €	122 €
2011/2012	61 €	122 €
2012/2013	61 €	122 €
2013/2014	61 €	122 €

L'augmentation proposée est la suivante :

- Affiliation : de 122 € à 130 € que ce soit pour les anciens ou les nouveaux clubs, soit une augmentation de 6,5 %

L'affiliation n'a jamais été augmentée depuis 2002.

Augmentation du reversement aux régions



AUGMENTATION DU REVERSEMENT AUX RÉGIONS

Propositions:
Prix réduit : 3,15€
Prix normal: 7,80€

Montant de reversement	Prix normal :	Prix normal:
€9,00		
€8,00		
€7,00	7,62€	€7,80
€6,00		
€5,00		
€4,00	Prix réduit :	Prix réduit:
€3,00	3,05€	€3,15
€2,00		
€1,00		
€0,00		

Barème des remboursements de frais



BARÈMES DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

INFORMATION:

Proposition approuvée par le Comité Directeur dans l'hypothèse du vote par l'Assemblée Générale de l'augmentation des tarifs des licences

Types de Frais	Barèmes Actuels	Barèmes en cas d'augmentation des tarifs des licences
Frais de Restauration		
Repas du midi	10€	15€
Repas du soir	20€	20€
Frais d'Hébergement		
à Paris	50€	60€
en Province	43€	53€
Frais kilométriques		
Jusqu'à 400km	0,25€	Jusqu'à 500km: 0,3€
Au-delà de 400km	0,15€	Au-delà de 500km: 0,15€

Le Trésorier continue et présente le budget prévisionnel 2014.

10. Budget prévisionnel 2014 et approbation

« Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Chers amis,

Pour ce prévisionnel, le budget que je vous présente est le budget définitif. En effet, les autres années, on présentait un budget que l'on qualifiait de primitif, parce qu'il était toujours modifié par la suite puisque nous n'étions pas passés au Ministère pour négocier la Convention d'Objectifs, la C.O. c'est l'argent que nous donne le Ministère, c'est la subvention.

Cette année, le Ministère a avancé les négociations de convention et la réunion a eu lieu le 13 février 2014 et nous connaissons la somme initiale définitive. Nous avons obtenu 768 562 € au ministère des sports, alors que l'année dernière, il nous a été attribué 766 760 € soit une C.O. en augmentation de 1 802 €, 0.24 %. Je tiens à souligner que cette augmentation est tout à fait exceptionnelle car nous sommes la quasi seule des 105 fédérations dans cette position.

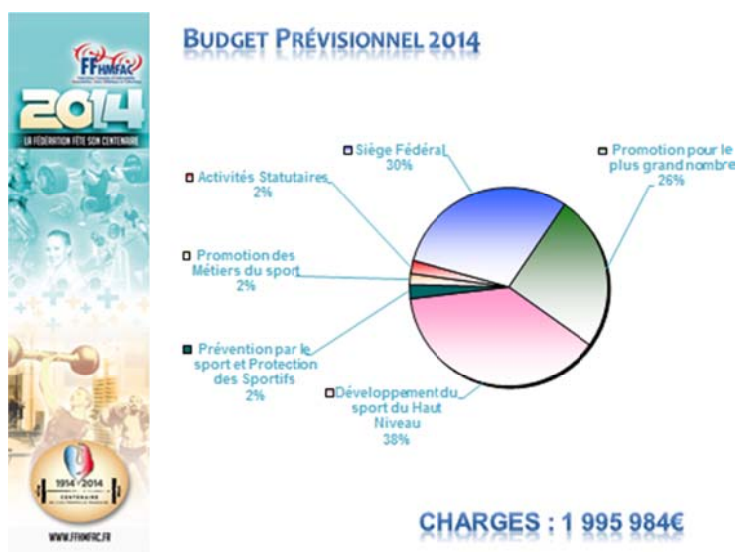
Toutes les fédérations Olympiques ont vu leur C.O. baisser. Au minimum 2.5 % pour les mieux lotis, jusqu'à 7 % pour les autres. Pour les fédérations non olympiques, certaines ont des baisses de 20 %, voire 30 % de la C.O. Nous sommes très bien lotis. Pourquoi ?

Un des critères évoqués par le ministère pour baisser la C.O. des fédérations olympiques est le résultat aux Jeux Olympiques. Pour nous : c'était la bérézina, je vous rappelle trois bulles à Londres. Malgré cela, nous sommes en très légère augmentation, on ne correspond pas à ce critère qui est un critère principal et pourtant on nous augmente quand même sur la base du programme de M. ANDRIEUX. Avec le DTN., Didier LEROUX, et son adjoint Gilbert AVANZINI, nous avons élaboré un projet de développement pour la Fédération qui a particulièrement impressionné les dirigeants du Ministère des Sports, ils le trouvent très ambitieux tout en restant réaliste, et ils ont décidé de nous accompagner en nous maintenant une augmentation même très légèrement, même s'il est vrai que nous avons demandé une augmentation plus conséquente. Pendant cette période de vache maigre où les caisses sont vides, je tiens à souligner que c'est une sacrée performance et j'ajouterai à quelques cigognes de mauvaise augure qui, en mal de reconnaissance, se plaisent à dire que Marc ANDRIEUX et son équipe n'ont aucun projet que le ministère vient de nous démontrer exactement le contraire.

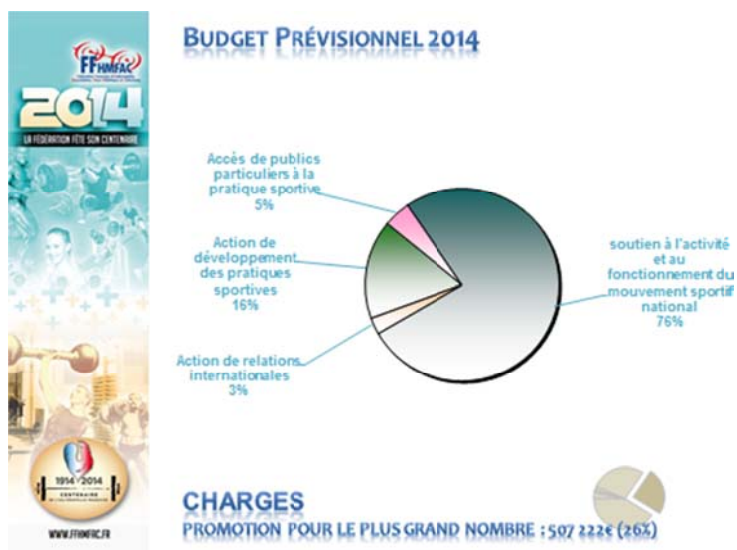
Ceci étant, examinons les chiffres du budget prévisionnel :

Pour les charges

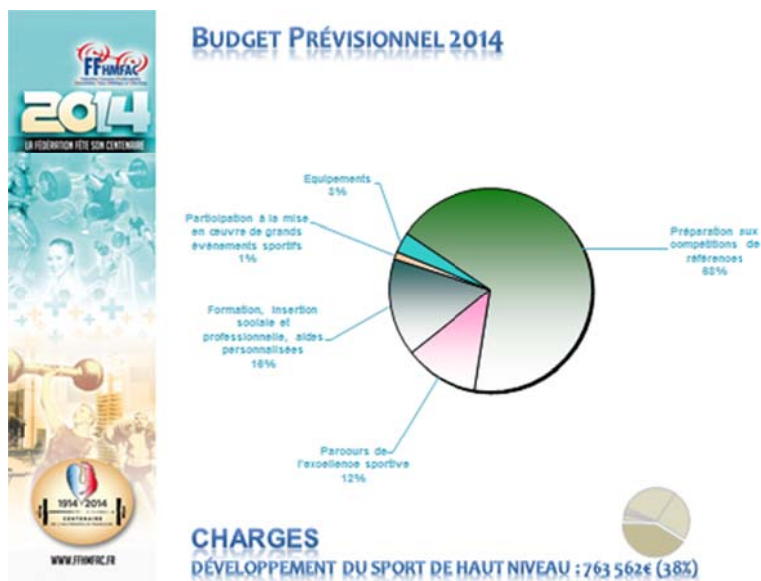
Nous prévoyons 1 995 984 €, la répartition est la suivante dont voici le détail, chapitre par chapitre et fait ressortir un résultat excédentaire de 405 €.



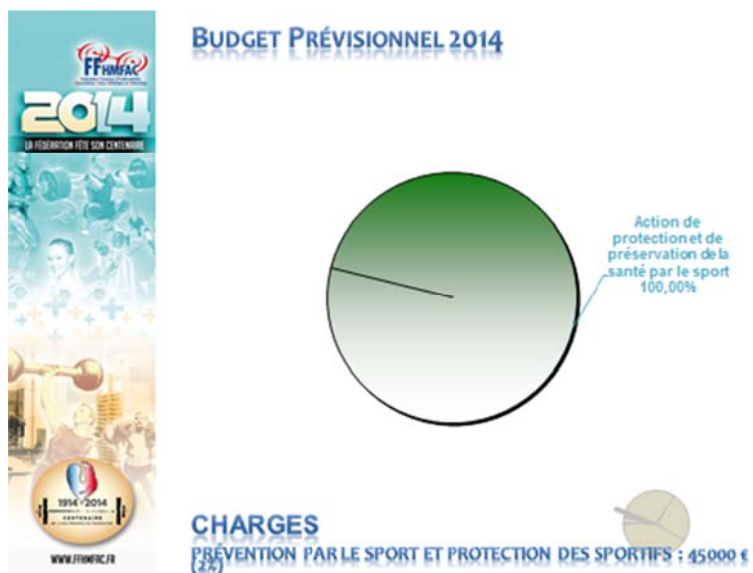
CHAPITRE 1 : PROMOTION POUR LE PLUS GRAND NOMBRE



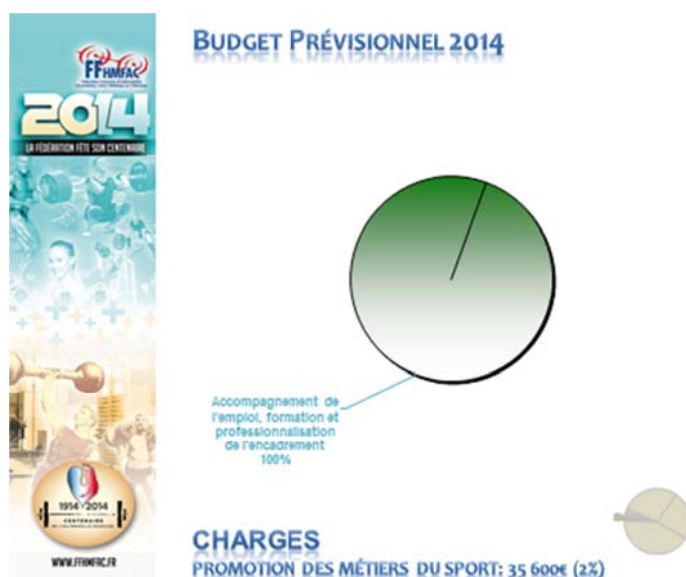
CHAPITRE 2 : LE DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU



CHAPITRE 3 : LA PREVENTION PAR LE SPORT ET LA PROTECTION DES SPORTIFS



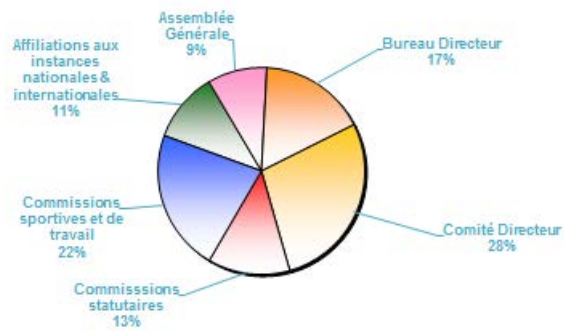
CHAPITRE 4 : PROMOTION DES METIERS DU SPORT



CHAPITRE 5 : ACTIVITES STATUTAIRES



BUDGET PRÉVISIONNEL 2014



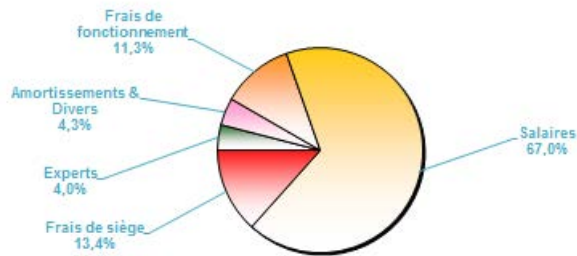
CHARGES
ACTIVITÉS STATUTAIRES : 42 900€ (2%)



CHAPITRE 6 : SIEGE FEDERAL



BUDGET PRÉVISIONNEL 2014



CHARGES
SIÈGE FÉDÉRAL : 601 700€ (30%)



Pour les recettes

Nous passons maintenant aux recettes.

Les recettes ont été budgétées pour un montant de 1 996 389 €



Le Trésorier apporte les précisions suivantes :

En 2014, la Fédération fête son Centenaire et a prévu un certain nombre de festivités qui vous seront dévoilées par Pascale KHATTAR. Les dépenses ont été estimées à 40 000 €.

On a essayé d'intégrer les 40 000 € au budget prévisionnel mais cela avait pour impact de rogner sur les activités sportives. Je vous propose de sortir les festivités du Centenaire du projet de budget et de les faire financer par notre fonds associatif.

Les conséquences sur le résultat 2014 sont les suivantes : 405 € de résultat excédentaire – 40 000 € = on aurait un projet de budget déficitaire de - 39 595 €. Le trésorier s'engage à reconstituer les 39 595 € avant les festivités du bicentenaire ce résultat. »

QUESTIONS :

Intervention de Guy KOLLER, il propose de faire apparaître les comptes de résultat et la présentation du Budget prévisionnel sur un seul et même tableau (N-1).

La parole est donnée au Commissaire aux comptes :

« L'augmentation budgétaire n'est pas encadrée par un texte particulier, l'augmentation des comptes annuels, vous avez raison, obéit aux règles de comptabilité générale donc bilan, comptes de résultats et annexes, là-dessus on respecte le règlement comptable 99.01 comme toutes les associations en principe.

L'augmentation budgétaire, elle, obéit à des règles qui sont plus parlantes, qui sont des règles analytiques en fonction des chapitres. La plupart des fédérations présentent des budgets qui sont calés sur l'augmentation de la convention d'objectifs.

Maintenant, je n'ai pas à intervenir là-dessus sauf si vous faites une demande selon laquelle vous souhaitez avoir décliné les postes budgétaires selon les règles de la comptabilité générale cela fait une colonne de plus à vous présenter cela fait un travail supplémentaire, c'est une demande qui vous appartient. »

Alexandra VIGOUREUX,

explique que le projet de budget est fait sur de l'analytique donc sur le type d'action que l'on va faire (exemple un stage), alors que le compte de résultats est fait sur le type de dépenses (essence, fournitures, avion).

Aussi, d'une année sur l'autre, si vous avez un stage qui se déroule dans un endroit où l'on va en voiture et l'année suivante le même stage, on y va en avion, le type de dépenses sera différent et sera sur une autre ligne donc cela ne sera pas comparable.

Guy KOLLER,

« Je comprends, ça s'appelle toujours du transport.

On peut très bien présenter sur des grands chapitres les mêmes comptes, des salaires restent des salaires, des charges restent des charges et des taxes restent des taxes, on peut comparer en direct le réalisé avec le prévisionnel.

Je pense que c'est plus simple et plus lisible pour l'ensemble des personnes présentes, maintenant vous n'y êtes pas obligés si légalement ce n'est pas obligatoire. »

Stéphane HATOT,

« on va y réfléchir pour l'année prochaine pour faire quelque chose de plus lisible. »

Marc MARIE – Président du Comité Régional de la Réunion,

« je trouve que les augmentations paraissent logiques mais ce qui est dommage c'est qu'on n'applique plus le tarif pour les nouveaux clubs.

D'autre part, concernant les déplacements au niveau des augmentations, quand on vient de 10 000 km, y as-tu pensé ? »

HC NOYON

Le club intervient pour informer l'assistance que les subventions locales ont diminué chaque année, et se trouvent désormais très amoindries et de ce fait ne voit pas l'augmentation de bon augure.

Lionel REYNAUD – Président du Comité Régional de Provence,

« sur l'augmentation du prix des licences, je reste très dubitatif car les clubs ont déjà eu un transfert de charges concernant la saisie des licences, je peux vous dire que sur le terrain les clubs ont dû s'informatiser, des clubs se sont retrouvés totalement plantés en terme de saisie. On a réussi au niveau régional à redresser la barre.

Sur 45 000 licences au niveau de la Provence, il y a 500 licences que l'on a saisies, et là on va encore charger la barque sur les clubs et je trouve que cela fait beaucoup pour les clubs. »

David BAECHLER,

« heureusement que les Comités régionaux nous ont appuyé sur les nouvelles modalités notamment pour saisir les licences en ligne, c'était précipité mais ça marche. Pour faciliter cette saisie, on travaille avec les Comités Régionaux et vous avez le soutien d'Olivier avec son équipe. Vous verrez que l'année prochaine, comme on a tous environ 50 % de renouvellement dans nos clubs en un seul clic vous aurez déjà renouvelé 50 % de vos licences ce qui est un gain de temps.

Pour revenir sur les licences, je pense que les clubs à leur niveau peuvent, de façon organique, tous les ans, augmenter d'un euro leurs licences. Comme disait Stéphane HATOT, Il est très difficile d'axer sur le développement fédéral si on n'a pas les moyens et je pense que la répercussion peut aussi se faire de l'ordre d'un euro ici et là.

Lionel REYNAUD,

« juste un complément d'information, je crois que Monsieur LEROUX doit nous présenter une information sur ce qui va être fait sur une partie des augmentations envisagées, je suppose que cette explication va arriver avant la mise au vote. »

Stéphane HATOT,
« la réponse est non. »

Lionel REYNAUD,
« je ne vote pas quelque chose si je n'ai pas d'information claire.
L'information sur l'utilisation des finances doit être faite avant la mise au vote, à mon point de vue ».

Marc ANDRIEUX,
revient sur les zones qui étaient un vœu pour mutualiser nos régions. Aujourd'hui, les zones ne sont que des finales nationales, il n'y a rien qui se fait hormis un peu de formation, des regroupements d'athlètes dans certaines zones mais rien d'autre. Donc insuffler 10 000 € par zones permet de faire des actions supplémentaires avec la mise en place d'un référent de zone plus le directeur technique de zone qui réunira les membres des Comités régionaux pour des actions concrètes (séminaires, stages....) que Didier LEROUX vous présentera afin de pousser une nouvelle dynamique.
Pour les Comités Régionaux, le fait de faire une petite augmentation leur permettra d'avoir un petit peu plus de finances pour mener des actions.

Jean-Louis GUDIN – Club de Langres HM,
« la quote-part des licences reversée aux Comités Régionaux, je souhaite qu'elle soit augmentée pour les clubs qui sortent des athlètes de haut niveau car cela génère des frais au niveau des clubs (stages, équipement). Dans notre cas, nous en avons une à Reims, et à Langres on en sort régulièrement, notre dotation au niveau des licences ; on est beaucoup moins que certaines régions et on est pénalisé de ce côté-là.
Je souhaite qu'une répartition de cet argent soit revue et qu'elle soit mise dans les régions qui travaillent le plus et pas seulement au nombre de licenciés. »

David BAECHLER,
remercie Jean-Louis GUDIN pour son intervention.
« Le mode de versement actuel est bien sur le reversement par rapport au nombre de licences.
En particulier, ton comité souffre d'un manque de club, de ce fait on n'a pas énormément de licenciés ; du coup, la quote-part du reversement est sensiblement moindre mais il y a d'autres dispositifs qui existent notamment les bourses du Conseil général et du Conseil régional. C'est vrai, notre sport n'est pas forcément mis en avant sur les aides.

Je reviens sur un point par rapport aux zones et rappelle jusqu'à présent qu'on reversait 11 000 € pour l'ensemble des cinq zones, on arrive à 50 000 € ce qui n'est pas rien, c'est aussi une des raisons pour laquelle on augmente les licences. On veut utiliser les zones qui travaillent très bien pour le projet de développement.
C'est une augmentation de 40 000 €.»

Jean-Marie HABIERA,
« concernant l'île de la Réunion, est-elle reconnue par la Fédération en tant que département, zone ou région ? »

Stéphane HATOT,
« on va étendre la zone sud-ouest aux îles.
Ce point sera traité au comité directeur. »

Jean VAGAO,
« Nous avons la zone Antilles-Guyane qui ne fait pas partie de la zone Antilles-Réunion.
J'ai demandé à JC Collinot, CTN, d'avoir des relations avec la Guyane et la Martinique et nous n'avons pas de fonds dans cette zone.
Je demande que la zone Antilles-Guyane soit dans la zone Antilles-Guyane et non dans la zone Antilles-Guyane-Réunion, nous avons de la chance d'avoir un Centre national d'entraînement d'Haltérophilie et les 10 000 € seront les bienvenus. »

Didier LEROUX,
« la Fédération fait beaucoup pour les DOM TOM. On a commencé aux Antilles-Guyane par l'équipement d'un Centre National d'Haltérophilie et on a le projet de mettre en place un Centre à la Réunion, si cela se fait on aidera en terme de matériel, la région.
Autrefois, il y avait une enveloppe ministérielle Jeunesse et Sports pour le fonctionnement des DOM-TOM qui n'existe plus aujourd'hui. On nous a incités à aller vers le ministère des DOM TOM, ce que nous avons fait cette année mais malheureusement on a essuyé un refus complet. Pourtant on a démontré qu'on avait une politique vis-à-vis des DOM-TOM et on n'a rien obtenu.»

Lucien de FARIA,

« j'ai une suggestion à faire, étant donné que tous les clubs ne jouent pas le jeu des licences et que vous augmentez les licences, pourquoi ne pas faire un tarif en diminution pour ceux qui jouent le jeu :

Jusqu'à 50-60 licences : le tarif sur les loisirs.

A partir de 100 licences jusqu'à 500 licences : avoir un tarif dégressif et là vous seriez gagnants sur le nombre des licences. »

Stéphane HATOT,

« c'est une usine à gaz et je ne suis pas sûr qu'on soit dans la légalité pour les licenciés. »

Didier LEROUX,

« Il faut être équitable auprès des licenciés.

Par rapport aux clubs qui jouent le jeu, comme vous le verrez sur la présentation du projet, on peut faire des ristournes sur les formations ou autres.

On ne peut pas faire différentes règles de licences. »

Le projet de budget prévisionnel 2014 est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Voix pour : 18 081

Voix contre : 4011

HCC Novais (63), SHM Rep Gym Gap (127), CM HM St Pol (56), CHC Albertvillois (597), SHC Hagueneau (210), CH Arbresle (201), MJC Ungersheim (107), ASPTT Strasbourg (164), ES Villeneuve Loubet Musculation (1092), Aoste Fitness Musculation (323), SR Obernai HM (175), AC Saint Marcellin (220), ASI Avenir Durstel (156), Langres HM (175), Dorlisheim Fitness Halter's (25) ; SA Koenigshoffen HM (320)

Abstention : 0

Le rapport du budget prévisionnel 2014 est adopté à la majorité absolue.

Marc ANDRIEUX,

« je voudrais juste dire, par rapport à ces votes, que je suis surpris dans la mesure où des membres du Comité Directeur ont voté à l'unanimité le projet de budget prévisionnel avec tout ce qu'on a dit, je suis surpris de certaines directions. »

11. Intervention du Directeur Technique National

Didier LEROUX prend la parole et commente le diaporama ci-dessous :



Développement – Bilan 2013



- ✓ Haltéro Tour :
 - Accompagnement de 2 Comités Régionaux (Convention)
 - Travail pédagogique sur l'animation et sa structuration
 - Encadrement de 17 journées
 - Partenariat conclu avec Tann's
- ✓ Musculation Loisir : création de la fiche « Masse musculaire »
- ✓ Santé :
 - Charte contre le dopage : création d'outils de prévention, conventions signées avec les clubs n=95
 - Ostéoporose : dotation de panneaux aux CR
 - Rôle d'interface : Ministère (prévention dopage, Equipements), AFNOR (Norme compléments Alimentaires, Norme salles de sport)

Développement – Bilan 2013



- ✓ Animation fédérale :
 - Action de Détection, stages de jeunes
 - Soutien technique aux Commissions sportives
 - Soutien technique aux organisateurs
- ✓ Constitution de Groupes de travail thématiques ou par publics :

Santé et Séniors	Jeunes	Loisirs
Compétition	Cross-training et prépa physique	Clubs et Structuration

Développement – Innovations 2014



- ✓ Jeunes : aider les clubs à accueillir, fidéliser, recruter les jeunes :
 - Créer des contenus : « Ecole de Jeunes », rythmes scolaires, stages
 - Développer l'Haltéro Tour : partenariat Comités Régionaux
 - Adapter les formats de compétitions
- ✓ Clubs et Comités : aider les Clubs et Comités dans leur structuration, leur fonctionnement, leur développement :
 - Alimenter la Boîte à outils Ressources créée début 2014
- ✓ Loisir : Améliorer et diversifier notre offre de pratique pour le public « Loisir »
 - Mettre en place un Plan de féminisation : contenus, formations de cadres féminins
 - Accentuer la production de supports « loisirs » : fiches, posters, vidéos

Développement – Innovations 2014



- ✓ Santé et Séniors : Créer une offre de pratique adaptée aux publics « sénior » et « santé », et aider les clubs à accueillir ces publics
 - Créer une Certification Ostéoporose et former des éducateurs
 - Créer des supports adaptés aux Séniors
 - Développer des partenariats avec les Réseaux de Santé
- ✓ Cross-training et Prépa physique : Moderniser et diversifier nos pratiques en club. Justifier pleinement de la Délégation Ministérielle « Musculation »
 - créer un Challenge National « Musculation »
 - Mise en place d'un DU « préparation physique » avec l'Université de Montpellier

2. FORMATION-EMPLOI

Bilan & Perspectives 2014



BILAN



BILAN FINANCIER DES FORMATIONS FEDERALES – SAISON 2012/2013

Niveau Brevet Fédéral	Nombre de candidats	Montant
INITIATEUR BF1	387	19350
MONITEUR BF2	46	2760
ENTRAINEUR BF3	29	4250
TOTAL	462	26360

- Création du livret référentiel du DEJEPS
- Modification des arrêtés du DEJEPS

PERSPECTIVES

Créer un organisme de formation FFHM FAC

3^{ème} TRIMESTRE 2014



PERSPECTIVES



Proposer un dispositif de formation structurant 2014-2015

Un dispositif de formation au service de nos athlètes permettra d'offrir un parcours diplômant même pour des jeunes ayant un faible niveau d'étude.

PERSPECTIVES



Brevet Fédéraux : à destination des bénévoles. Harmonisation sur le territoire, tarifs privilégiés (licenciés N+3, Féminines, ...), des référents « formation » par zone, une revalorisation de nos brevets fédéraux.

Certification : thèmes axés sur l'entraînement et le sport-santé (ostéoprose, l'obésité, le mal de dos). Partenariats avec des CHU et Universités en cours pour lancer des recherches!

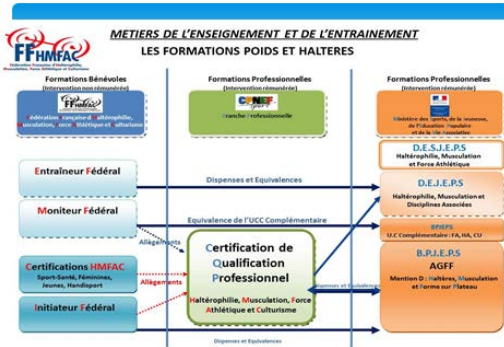
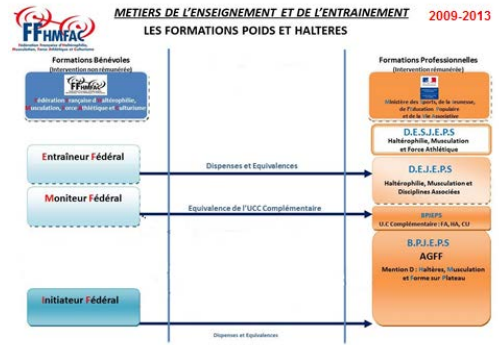
DEJEPS/DESJEPS : (Haltérophilie-Musculation et disciplines associées). CREPS de Wattignie/Université de Montpellier pour 2015!

Diplôme Universitaire de Préparation Physique (Université de Montpellier)

Formation Universitaire (intervention rémunérée et non rémunérée)

- Licence Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS) entraînement « parcours force »
- Diplôme Universitaire en Préparation Physique HMFAC à l'Université de Montpellier I Niveau bac +3
- Validation des Acquis et de l'Expérience vers des diplômes universitaires

CQP HMFAC: 1^{ère} formation prévue pour avril 2015.



RESULTATS 2013 ET PERSPECTIVES 2014

Haut niveau :
CULTURISME
FORCE ATHLETIQUE - DC
HALTEROPHILIE

FFHMFAC
Fédération Française de Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme

Equipe de France de Culturisme Juniors et Séniors

Equipe de France de Culturisme J & S :



Championnats d'Europe 2013
Italie

Nb de sélectionné(e)s : 10 : 1 J et 9 S

6 Médailles Or : 5 Séniors + 1 couple
2 Médailles Argent : 1 Juniors + 1 S

Classement par pays : 2^{ème}

Championnats du Monde 2013
France

Nb de sélectionné(e)s : 17 : 1 J et 16 S

5 Médailles Or : 1 Juniors + 3 S + 1 couple
2 Médailles Argent : 2 Séniors
3 Médailles Bronze : 3 Séniors

Classement par pays : 1^{er}

Equipe de France de Culturisme J & S :



Bilan 2013	Objectif 2014
2 éléments à signaler : - Un niveau international qui se densifie - Une Equipe de France qui tend à maintenir son niveau malgré une concurrence plus forte	- Maintien des résultats sportifs - Améliorer la valorisation de nos champions et de la discipline

FFHMFAC
Fédération Française de Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme

EQUIPE DE FRANCE DE FORCE ATHLETIQUE
DE
FORCE ATHLETIQUE
Résultats 2013 - Perspective 2014

Résultats Sénior



Championnats d'Europe 2013

9 sélectionnés
2 médaillés au total
5 médaillés aux mouvements



Jeux mondiaux 2013

2 qualifiés
0 médaillé au total
0 médaillé aux mouvements

Championnats de Monde 2013

3 sélectionnés
0 médaillé au total
2 médaillés aux mouvements

Résultats Sénior



Championnats du monde sans matériel 2013

3 sélectionnés
1 médaillé au total
2 médaillés aux mouvements

Championnats d'Europe de l'Ouest 2013

12 sélectionnés
10 médaillés au total
11 médaillés aux mouvements



Résultats Junior



Championnats d'Europe 2013

9 sélectionnés
7 médaillés au total
9 médaillés aux mouvements



Championnats du Monde 2013

4 sélectionnés
2 médaillés au total
4 médaillés aux mouvements

Mise en place en 2013



➤ Equipe technique élargie à 6 personnes (accompagnement technique et socioprofessionnel)

➤ Ouverture du Centre National d'entraînement à Vichy

➤ Mise en place d'un suivi médical plus approfondie



FORCE ATHLETIQUE	
MANAGER DES ÉQUIPES DE FRANCE	CHRIS COLLARD
ENTRAÎNEMENT ÉQUIPE DE FRANCE	SILVAIN MATHIE
COACH SENIOR	YANN DUBREIL
COACH JUNIOR	ANDRÉ PETERFS
SANS MATÉRIEL	FABIEN MASLIN
DEVELOPPE COUCHE	FABIEN ESTIVARD

Perspectives



- Poursuivre l'accompagnement des athlètes
- Poursuivre la structuration des Equipes de France
- Valoriser les performances réalisées



Culture haut niveau Structuration Accompagnement



EQUIPE DE FRANCE DE DEVELOPPE COUCHE

Résultats 2013 - Perspective 2014

Résultats Equipe de France



Championnats d'Europe Open 2013

6 sélectionnés
3 médaillés



Championnats du Monde Open et Jeune 2013

4 sélectionnés
2 médaillés

Perspectives



➤ Proposer un accompagnement individualisé aux athlètes (stage...)

➤ Poursuivre la structuration des Equipes de France



RESULTATS 2013 ET PERSPECTIVES 2014

HALTEROPHILIE



HA Collectif Seniors



Championnats d'Europe 2013

Nbre de sélectionné(e)s : 11
Nbre de finalistes : 8
Plateau A (TV) : 7
Meilleur classement : 2 places de 3^{ème}
Médailles : 4
= Anais MICHEL (-48 kg) 3^{ème} au TOTAL et 3^{ème} EJ
= Marion LORENTZ (-53 kg) 3^{ème} ARR
= Bernardin KINGUE MATAM (-49 kg) 3^{ème} au TOTAL

Jeux Méditerranéens 2013 (classement ARR et EJ)

Nbre de sélectionné(e)s : 7
Médailles : 6
= Kevin CAESEMAEKER (-62 kg) 3^{ème} ARR et EJ
= Marion LORENTZ (-53 kg) 3^{ème} ARR et EJ
= Yann AUCOUTURIER (-69 kg) 3^{ème} EJ
= Giovanni BARDIS (-53 kg) 3^{ème} ARR

HA Collectif Seniors

(Minimas appliqués strictement pour la sélection)

Championnats du Monde 2013

Nbre de sélectionné(e)s : 4
 Nbre de finaliste : 0
 Plateau A (TV) : 3
 Meilleur classement : 3 places de 9^{ème}
 Médaille : 0



HA Perspectives Seniors

CULTURE DE GAGNE
 Ambitions affilées
 Primes à la performance
 Calendrier de stages de préparation attractif et densifié

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
 Equipes d'encadrement étoffées
 Collaborations Entraîneurs Nationaux - Entraîneurs de Clubs
 Attributions de coach nationaux référents

PROJETS DE PERFORMANCE
 Conventions FFHMFAc - clubs - athlètes
 Programmes partagés et personnalisés
 Débriefings de compétitions



HA Collectif Jeunes

Championnats d'Europe U17

Nbre de sélectionné(e)s : 7
 Nbre de finaliste(s) : 6
 Meilleur classement : 3^{ème}
 Médaille(s) : 2
 * Brandon VAUTARD (49 kg) 3^{ème} EJ et TOTAL

Championnats D'Europe U20/U23 et Championnats du Monde U20

AUCUN ATHLETE SELECTIONNE

Perspectives Jeunes

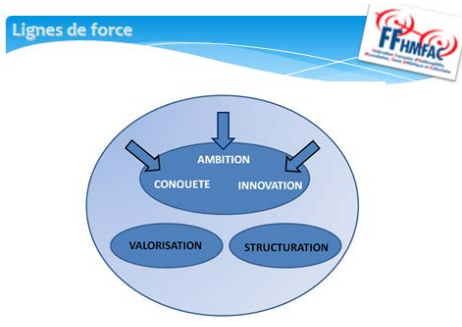
Olympiade 2020/2024

- Partenariat renforcé « FFHMFAc-BVDG » (Fédération allemande)
- Relationnel accru entre Entraîneurs Nationaux et Entraîneurs de Clubs
- Tournoi international U17 comme moteur de progression
- Calendrier de stages de préparation densifié



PROJET FEDERAL 2014-2017

DOSSIER CO 2014



Objectifs de Développement

- Accompagner l'engouement de la pratique de la musculation
 - Proposer des formules compétitives nationales musculation (scolaire, universitaire, clubs et structures privées, municipales)
 - Ouvrir la fédération à l'affiliation des structures privées
- Inviter les clubs à s'affilier et à licencier leurs adhérents en développant une offre attractive vers les clubs et les licenciés
 - Ouvrir l'accès aux différents publics (femmes, ado, senior loisirs, handisport, Z.U.S.)
 - Création de « labels clubs » (santé, prep.physique, handi)
- Contribuer à « réhabiliter » l'image de la fédération
 - Projets santé (ostéoporose, mal de dos, prescription, Téléthon)
 - Projets éducatifs (haltérotour, formation des prof EPS, kit école)

INDICATEUR GLOBAL : + 10% / an

Objectif structuration

- Augmenter les fonds propres de la fédération :
 - Augmenter les licences et les taux de licenciés INDICATEUR : + 10% / an
 - Autofinancement des nouvelles formules par des partenariats
 - Développer des produits de fidélisation (niveaux, passeports, brevets, labels ...)
 - Inscrire des offres dans la formation continue des pro de la forme
- Développer les structures régionales
 - Fonctionnement des zones (DTZ/CTZ) - 1€ par licence
 - Avoir 1 CT par région et Créer des emplois de CTF
 - Conventionner avec les régions et augmenter les parts objectifs
- Trouver une ligne de cohérence en Formation
 - Passerelle entre formation fédérale et formation professionnelle
 - Création d'un organisme de formation fédéral
 - Certificats spécialisés fédéraux / clubs et pro

Objectifs Haut Niveau :

Structurer l'accompagnement et la formation des potentiels SHN
Favoriser l'accès des jeunes dans les clubs
Plan de formation des cadres et des structures
L'accès au haut niveau - PES

Développer les approches singulières autour d'une élite resserrée
Plan d'accès et de formation continue au haut niveau
Créer les conditions d'une culture de performance :
Rationalisation des moyens

ORGANISATION - DE LA DIRECTION - TECHNIQUE NATIONALE

POLE HIERARCHIE PERFORMANCE	DTN - DIDIER LEROUX DTNA : GILBERT AVANZINI Coordinateur : Pascal Collinet	POLE DEVELOPPEMENT Philippe GESS
	HALTEROPHILIE ÉQUIPES DE FRANCE Manager : PIERRE S Bénévoles : St. FELICITE A. MORISSEAU Y POLE FRANCE HSRP COORDONNATEUR : BENOYEN S ÉQUIPE DE FRANCE U20 & U23 BENOYEN S & DURGERMAN A. POLE FRANCE JEUNE DURGERMAN A. & DILLAS S ÉQUIPE DE FRANCE U17 LUCAS S. & LECHEVALIER K.	GROUPES DE TRAVAIL HALTERO TOUR - RELATIONS SALLE PRO COLLECTIFES TECHNIQUES SCOLAIRES / COLLEGE / LITESS
	FORCE ATHLETIQUE MANAGER : COLLARD D. Bénévoles : ÉQUIPE DE FRANCE : MARTIN S. COSTA M. DURGER M. COSTA U23 : PETERS A. DEVELOPPE COÛTCHÉ : BERTRAND P. SAÏS MARQUES : THACHER N.	POLE FORMATION Fabien BERNAUD
	CULTURISME Coordinateur : GESS P. ENTRAÎNEUR INDIVIDU : CHARRAUD D.	DIRECTEURS TECHNIQUES DE ZONES (DTZ)
		GROUPES DE TRAVAIL & DE REFLEXION

**ORGANISATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE :
ORGANISATION DES ZONES**

ZONES	ZONE NORD EST	ZONE SUD EST	ZONE SUD OUEST	ZONE CENTRE OUEST	ZONE NORD OUEST	+ ZONE + OULTE-MER
DTZ	J.C. CHARRIER	D. MIRONI	B. MANLAY	R. LECHEVALIER	S. MAER	J.P. COLLINET J.C. COLLINET
CTZ	L. MARDES A. WALTER	D. CHARRAUD	F. MAGEN N. GILLES	D. FARINA B. BERNARD	D. DURANTON GUY J.	A. RISET N. PINEY
PROVISEUR	CRIPS DIJON	CRIPS SUD EST (AIX)	CRIPS TOULOUSE	CRIPS BOURGES CAMPUS ORLÉANS	CRIPS CHARENTAIS CIE AMBENT	CRIPS LOCALS

Groupes de travail

Groupe REUNION R. LECHEVALIER / F. GALLEAND / N. GILLES / D. PARRA / J. S. DUPUIS
Groupe + SAINTE & SENIORS + R. GALLEAND / P. GESS
Groupe + CLUB + D. CHARRAUD / A. GALLEAND /
Groupe CROSSFIT PREP PHYSIQUE R. LECHEVALIER / F. GALLEAND / N. GILLES / D. PARRA / J. S. DUPUIS
Groupe LIGURI COMMISSION + P. GESS
Groupe + COMPETITION + Force athlétique : D. COLLARD / F. BERTRAND / J. MARIN Culturisme : D. CHARRAUD / P. GESS Haltérophilie : D. MIRONI / R. MANLAY / F. BERTRAND / J.C. CHARRIER
Groupe ENTRAÎNEMENT J.C. COLLINET / F. MORISSEAU / A. DURGERMAN / F. FELICITE / A. FERRAN / F. COLLINET L. BARRON / F. LECHEVALIER / F. MANLAY / F. BENOYEN / D. COLLARD / S. MARTIN

REMERCIEMENTS

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

PARTENAIRES ECONOMIQUES :

PARTENAIRES MEDIAS :

REMERCIEMENTS

- A TOUS LES BENEVOLES ENGAGES DANS NOS ACTIONS,
- A TOUS LES DIRIGEANTS, ELUS DE LA FFMFAC,
- A TOUS LES ATHLETES DE NOS DISCIPLINES,
- A TOUS LES EDUCATEURS, ENTRAINEURS, DE CLUBS
- A TOUS LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE LA FFMFAC
- AUX CADRES TECHNIQUES,
- AUX MEMBRES DE LA DTN.

12. Centenaire de l'Haltérophilie

Marc ANDRIEUX passe la parole à Pascale KHATTAR.

« Bonjour à tous,

Je vous remercie de votre présence en cette année du Centenaire. C'est un évènement important car ce n'est pas tous les jours qu'une Fédération a cent ans. Je suis heureuse que notre Fédération en fasse partie et au nom de toute l'équipe de la Fédération, on vous souhaite une très bonne année du Centenaire. Pour marquer le coup, parce que ce Centenaire, c'est quoi ? Ce n'est pas juste on a cent ans. Cela fait cent ans que vous, les bénévoles, les salariés, les cadres, cela fait 100 ans que des gens œuvrent pour développer nos disciplines et si aujourd'hui, nous sommes arrivés là où nous sommes arrivés, c'est grâce à vous. Donc au nom de la Fédération, je vous remercie, on vous remercie beaucoup pour tout ce que vous faites au quotidien et c'est pour vous aujourd'hui, cette année, qu'on veut célébrer le Centenaire.

J'ai l'honneur de vous présenter les actions dans le cadre de ce Centenaire.

Vous avez pu constater différentes choses en termes de communication. Marquer le Centenaire, c'est d'abord communiquer dessus. On a lancé l'année du Centenaire avec la carte de vœux avec un graphisme spécial du Centenaire qu'on a créé spécialement pour vous en faisant, en fait, le lien entre les deux mondes, c'est l'évolution de nos disciplines, parce qu'en cent ans beaucoup de choses sont arrivées, il y a des disciplines qui ont été créées et nous sommes aujourd'hui Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme parce qu'il y a eu cent ans d'histoire, cent ans de création, de développement et d'innovation.

On a décliné ces différents supports en créant un logo du Centenaire que vous verrez un peu partout, sur le site, sur les enveloppes envoyées par la Fédération, sur le papier à en-tête ou tout simplement le logo tout seul.



Après, nous avons décliné au niveau des oriflammes et d'une banderole. A chaque fois, on a adapté ce graphisme pour pouvoir communiquer. Communiquer auprès de vous parce que c'est la fête et aussi communiquer au niveau des gens de l'extérieur car on n'est pas suffisamment connus et il est important de se faire connaître car on est une Fédération ancienne Olympique et qui a su passer les années, passer les siècles et qui a su s'adapter. Aujourd'hui, on lance une nouvelle dynamique en allant vers le sport santé.

Une affiche a été également créée ainsi que différents objets promotionnels qui sont en vente à la Boutique fédérale.



On a décliné le graphisme du Centenaire sur différents supports, cela peut être pour les enfants, comme les règles, les trousseaux. C'est également pour tout public avec des pin's, des mugs et pour marquer le coup parce que le 23 mars 2014, nous avons eu cent ans, nous avons édité un timbre du Centenaire avec le logo du Centenaire. Ce timbre est à votre disposition, vous pouvez acquérir ces objets lors d'événements comme l'Assemblée générale ou les finales France mais également sur le site via la boutique.

Egalement, pour marquer le coup, parce que ce n'est pas le tout de faire de la communication avec de beaux objets, cent ans, c'est cent ans d'histoire et c'est retracer l'histoire et c'est retracer nos archives. C'est pouvoir avoir des traces de notre passé de ce qui nous a construit pour pouvoir construire l'avenir. Aujourd'hui, qu'est-ce que nous pouvons donner à nos jeunes ? Nous devons leur transmettre notre passé, notre présent pour pouvoir avancer et ça c'est à travers l'histoire.

C'est pour ça que la revue fédérale, il y aura trois numéros comme chaque année, et cette année, trois dossiers seront consacrés à l'histoire de nos disciplines et de la Fédération ;

- le premier numéro que vous allez découvrir prochainement retrace la création de l'histoire de nos disciplines depuis les jeux antiques jusqu'à la création de la première Fédération ;
- le deuxième numéro sera axé de la première Fédération jusqu'en 1980 ;
- et le troisième numéro, de 1980 jusqu'à nos jours.

Bien sûr, ce n'est pas seulement dire on a fait ci, on a fait ça, c'est marquer l'évolution des disciplines, il y a eu une évolution au niveau des mouvements, de la réglementation, du matériel. C'est pouvoir recenser tout ça et le transmettre à nos jeunes et moins jeunes car c'est toujours intéressant de pouvoir apprendre sur l'histoire et se redécouvrir entre nous en apprenant à mieux se connaître, chaque discipline et pouvoir adapter nos actions par rapport à l'histoire de chacun.

Je vous remercie beaucoup. »

Marc ANDRIEUX conclut sur le Centenaire :

« En plus des supports papiers et des objets promotionnels, on envisage d'améliorer nos finales Nationales. On a commencé à Moissac, où un salon VIP a été mis afin d'honorer nos champions dont quatre qui ont reçu la médaille d'or de la Commémoration.

Il en sera de même pour les Championnats de France Jeunes et Masters de Développé Couché à Mourmelon, les Championnats de France Masters d'Haltérophilie à Plouhinec et pour finir aux Championnats de France Elite à Saint-Marcellin.

En résumé : Un salon VIP, une boutique fédérale, des remises de récompenses à tous ceux qui ont œuvré. Aujourd'hui, on a quarante olympiens vivants car malheureusement beaucoup nous ont quitté et le dernier en date Jean DEBUF qui était une grande figure de l'Haltérophilie et qui a apporté beaucoup à notre Fédération. Une vingtaine de récompenses seront remises aux Force Athlétistes et Développé Couché ainsi qu'une dizaine aux Culturistes qui ont marqué leur temps. On a fait une centaine de médailles d'or, il en resterait une trentaine qui seront remises à des dirigeants, des journalistes, toutes les personnalités du monde économique, nos institutions....pour montrer que notre Fédération est toujours vivante et qu'on est là pour les mettre à l'honneur ».

Avant de passer la parole à Pascale KHATTAR sur le site, il souligne que celui-ci a coûté 72 000 € mais qu'il apportera beaucoup à notre Fédération.

13. Questions diverses

Pascale KHATTAR prend la parole et informe l'Assemblée des nouvelles améliorations du site Internet.

Nous sommes partis sur une rénovation complète du site Internet et de l'Intranet afin d'avoir un site agréable et facile d'utilisation : Il sera interactif et opérationnel courant mai.

Voici les principaux changements :

- *amélioration des rubriques classiques (Fédération, Haltérophilie, Force Athlétique...) en créant à l'intérieur de nouveaux services pour les clubs ou pour les licenciés.*
 - *Carrousel des actualités ;*
- *site plus clair et plus attrayant avec des informations plus visibles, plus agréables à lire ;*
- *mise en place d'une rubrique actualité au niveau des compétitions nationales ;*
- *colonne Actualités ;*
- *simplification des calendriers par discipline, par mois, par année ;*
- *rubrique Sport santé sera mise en avant pour communiquer sur l'importance du bien-être que procurent nos disciplines ;*
- *constitution d'une médiathèque par discipline et par compétition ;*
- *la géolocalisation des clubs « Où pratiquer » ;*
- *boutique fédérale ;*
- *un accès club licencié sera créé pour chaque licencié.*

Je vous remercie pour votre attention

David BAECHLER reprend la parole et demande s'il y a des questions :

Club FAHM Santoise – Marie-France BARON,

« il y a de nombreux problèmes dans notre comité. Quelle solution pouvez-vous nous apporter ? »

David BAECHLER,

« ce sujet n'étant à l'ordre du jour, propose à Marie-France BARON d'en discuter ultérieurement avec les personnes concernées. »

Club AC Maisons Alfort,

« il y a de gros problèmes d'arbitrage à tous niveaux.

L'arbitrage n'est pas le même au niveau du 1^{er} pas et en remontant départemental, région, zone.

Ne serait-il pas possible de filmer toutes les Finales Nationales, d'en discuter au mois de septembre de l'année d'après avec les arbitres sur quelques athlètes qui ont été jugés afin d'évaluer l'arbitrage ? »

Stéphane HATOT,

« Cela fait partie des points qui seront soumis à la CNA. »

14. Récompenses

Il est procédé à la remise des récompenses

CHALLENGE NATIONAL DES CLUBS :


OR	ARGENT	BRONZE
HALTEROPHILIE	HALTEROPHILIE	HALTEROPHILIE
1^{ER} LANGRES HM	2^{ÈME} REIMS HM	3^{ÈME} CLERMONT SPORTS
FORCE ATHLETIQUE	FORCE ATHLETIQUE	FORCE ATHLETIQUE
1^{ER} SUN CLUB GERZAT	2^{ÈME} OSC STEPHANOIS	3^{ÈME} APOLLO CLUB TREMBLAY
DEVELOPPE COUCHE	DEVELOPPE COUCHE	DEVELOPPE COUCHE
1^{ER} TROYES OMNISPORTS	2^{ÈME} AC SOISSONS MUSCLE GYM	3^{ÈME} AS FOURCHAMBAULT
CULTURISME	CULTURISME	CULTURISME
1^{ER} MUSCULATION HAUBOURDINOISE	2^{ÈME} CH VULPILLIEN	3^{ÈME} MC FORM CLUB AUDBRUICQ



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Marc ANDRIEUX
Président de la FFHM FAC

David BAECHLER
Secrétaire Général



DOCUMENTS FINANCIERS 2014



**Fédération Française
d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme**



COMPTES ANNUELS 2014

Bilan actif

FFHMFAC

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	75 207,50	16 125,89	59 081,61	1 904,85
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	55 630,62	29 559,53	26 071,09	20 917,25
Autres immobilisations corporelles	133 844,78	108 945,16	24 899,62	28 839,05
Immob. en cours / Avances et acomptes				47 343,44
Immobilisations financières				
Prêts	3 000,00		3 000,00	2 500,00
Autres immobilisations financières	9 981,55		9 981,55	9 785,71
ACTIF IMMOBILISE	277 664,45	154 630,58	123 033,87	111 290,30
Stocks				
Marchandises	47 105,69		47 105,69	77 799,41
Créances				
Autres créances	146 703,22		146 703,22	225 326,32
Divers				
Disponibilités	1 094 547,97		1 094 547,97	955 506,17
Charges constatées d'avance	29 058,55		29 058,55	25 300,83
ACTIF CIRCULANT	1 317 415,43		1 317 415,43	1 283 932,73
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 595 079,88	154 630,58	1 440 449,30	1 395 223,03

Bilan passif

FFHMFAC

Etats de synthèse au 31/12/2014

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	26 898,21	26 898,21
Report à nouveau	399 817,50	381 323,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 567,96	18 494,05
FONDS PROPRES	429 283,67	426 715,71
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	15 639,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 639,00	
Fonds dédiés sur subventions	6 250,00	
FONDS DEDIES	6 250,00	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	32 866,39	71 182,21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32 866,39	71 182,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 831,15	111 148,02
Dettes fiscales et sociales	139 129,00	119 017,00
Autres dettes	144 244,22	137 497,50
Produits constatés d'avance	568 205,87	529 662,59
DETTES	989 276,63	968 507,32
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 440 449,30	1 395 223,03

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	11 310,41		11 310,41	10 793,96
- 205100 SITE WEB	63 897,09		63 897,09	49 284,34
- 280500 AMORTISS DROITS		10 801,13	-10 801,13	-10 793,96
- 280510 AMORTISS LOGICIELS		5 324,76	-5 324,76	-47 379,49
Concessions, brevets et droits assimilés	75 207,50	16 125,89	59 081,61	1 904,85
Immobilisations corporelles				
- 215400 MATERIEL SPORT ET ANIMATION	55 630,62		55 630,62	43 139,28
- 281540 AMORTISS MAT TECHNIQUE		29 559,53	-29 559,53	-22 222,03
Installations techniques, matériel et outillage	55 630,62	29 559,53	26 071,09	20 917,25
- 218100 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG. DIV.	30 052,22		30 052,22	30 052,25
- 218200 MATERIEL TRANSPORT	40 694,15		40 694,15	40 694,15
- 218300 MATERIEL DE BUREAU	1 536,23		1 536,23	957,23
- 218380 MATERIEL INFORMATIQUE	48 685,52		48 685,52	45 715,23
- 218400 MOBILIER DE BUREAU	12 876,66		12 876,66	12 224,41
- 281810 AMORTISS AGENCEMENT		15 305,79	-15 305,79	-12 708,76
- 281820 AMORTISS VEHICULES		40 694,15	-40 694,15	-38 573,62
- 281830 AMORTISS MATERIEL DE BUREAU		983,61	-983,61	-957,03
- 281838 AMORTIS MATERIEL INFORM		41 539,07	-41 539,07	-38 393,18
- 281840 AMORTISS MOBILIER DE BUREAU		10 422,54	-10 422,54	-10 171,63
Autres immobilisations corporelles	133 844,78	108 945,16	24 899,62	28 839,05
- 238000 AVANCES SUR IMMOBILISAT. CORPOREL				47 343,44
Immob. en cours / Avances et acomptes				47 343,44
Immobilisations financières				
- 274820 AVANCES / CONVENTIONS	3 000,00		3 000,00	2 500,00
Prêts	3 000,00		3 000,00	2 500,00
- 275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	9 524,20		9 524,20	9 328,36
- 275001 DG MACHINE AFFRANCHISSEMENT POST	457,35		457,35	457,35
Autres immobilisations financières	9 981,55		9 981,55	9 785,71
ACTIF IMMOBILISE	277 664,45	154 630,58	123 033,87	111 290,30
Stocks				
- 370000 STOCKS DE MARCHANDISES	47 105,69		47 105,69	77 799,41
Marchandises	47 105,69		47 105,69	77 799,41
Créances				
- 438700 CHARGES SOCIALES - PRODUITS À REC				9 267,20
- 448700 ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	10 856,00		10 856,00	
- 467400 COMITE ORGANISATION PARIS 2011				122 558,50
- 468700 PRODUITS A RECEVOIR	135 847,22		135 847,22	113 632,00
- 496700 PROVIS. DÉPRÉC. AUTRES CPTES DEBIT				-20 131,38
Autres créances	146 703,22		146 703,22	225 326,32
Divers				
- 512000 COMPTE SUR LIVRET	1 033 775,01		1 033 775,01	895 940,04
- 512100 BANQUE FFH	57 859,86		57 859,86	56 093,24
- 531000 CAISSE SIEGE SOCIAL	1 114,47		1 114,47	1 773,50
- 531400 CAISSE EN DEVICES LIVRES STER	114,57		114,57	114,57

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
- 531410 CAISSE DEVICES \$ US	1 620,61		1 620,61	1 521,37
- 531420 CAISSE DOLLARS CANADIENS	63,45		63,45	63,45
Disponibilités	1 094 547,97		1 094 547,97	955 506,17
- 486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	29 058,55		29 058,55	25 300,83
Charges constatées d'avance	29 058,55		29 058,55	25 300,83
ACTIF CIRCULANT	1 317 415,43		1 317 415,43	1 283 932,73
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 595 079,88	154 630,58	1 440 449,30	1 395 223,03

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
- 102501 FONDS DE DOTATION	26 898,21	26 898,21
Fonds associatifs sans droit de reprise	26 898,21	26 898,21
- 110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	399 817,50	381 323,45
Report à nouveau	399 817,50	381 323,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 567,96	18 494,05
FONDS PROPRES	429 283,67	426 715,71
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
- 158200 PROVISION POUR CHARGES	15 639,00	
Provisions pour charges	15 639,00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 639,00	
- 194000 FONDS DEDIES	6 250,00	
Fonds dédiés sur subventions	6 250,00	
FONDS DEDIES	6 250,00	
Emprunts obligataires convertibles		
- 164000 EMPRUNTS AUPRES ETABLIS. DE CREDIT	32 830,14	71 103,69
- 168840 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	36,25	78,52
Emprunts	32 866,39	71 182,21
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32 866,39	71 182,21
- 401000 FOURNISSEURS	104 831,15	111 148,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 831,15	111 148,02
- 428000 PERSONNEL - SALAIRES A PAYER	23 813,00	12 490,00
- 428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES	20 739,00	27 836,00
- 431000 SECURITE SOCIALE	48 713,00	27 396,00
- 437300 COTISATION RETRAITE	18 244,00	16 205,00
- 437350 PREVOYANCE AG2R	427,00	385,00
- 437400 ASSEDIC		4 201,00
- 438000 CHARGES SUR SALAIRES A PAYER	14 943,00	8 800,00
- 438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	10 369,00	13 918,00
- 438600 ORGANISMES - AUTRES CHARGES A PAYER	1 881,00	1 941,00
- 448600 ETAT - CHARGES A PAYER		5 845,00
Dettes fiscales et sociales	139 129,00	119 017,00
- 468600 CHARGES A PAYER	144 244,22	137 497,50
Autres dettes	144 244,22	137 497,50
- 487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	568 205,87	529 662,59
Produits constatés d'avance	568 205,87	529 662,59
DETTES	989 276,63	968 507,32
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 440 449,30	1 395 223,03

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Ventes de marchandises	19 310,57	7 229,08
Production vendue	1 227 081,97	1 123 976,40
Production immobilisée	9 812,34	
Subventions d'exploitation	710 158,98	697 260,00
Reprises et Transferts de charge	36 973,70	22 060,89
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>2 003 337,56</u>	<u>1 850 526,37</u>
Achats de marchandises	10 434,18	14 169,42
Variation de stock de marchandises	23 899,66	-8 950,68
Autres achats non stockés et charges externes	1 148 619,78	1 038 751,37
Impôts et taxes	13 082,06	28 130,21
Salaires et Traitements	369 343,67	371 215,45
Charges sociales	138 379,96	152 277,14
Amortissements et provisions	37 132,89	10 921,58
Autres charges	256 236,12	236 865,86
<u>Charges d'exploitation</u>	<u>1 997 128,32</u>	<u>1 843 380,35</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 209,24	7 146,02
Produits financiers	5 533,29	10 062,17
Charges financières	1 653,42	2 924,42
<u>Résultat financier</u>	<u>3 879,87</u>	<u>7 137,75</u>
RESULTAT COURANT	10 089,11	14 283,77
Produits exceptionnels		5 199,68
Charges exceptionnelles	1 271,15	989,40
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-1 271,15</u>	<u>4 210,28</u>
Engagements à réaliser	6 250,00	
EXCEDENT OU DEFICIT	2 567,96	18 494,05

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
- 707000 VENTES DE MARCHANDISES	15 197,74	7 229,08
- 707001 VENTES MATERIEL PARIS 2011	4 112,83	
Ventes de marchandises	19 310,57	7 229,08
- 706010 PARTENARIAT	17 750,00	12 200,00
- 706020 LICENCES 01	769 334,10	756 860,60
- 706030 LICENCES 02	254 722,99	237 634,00
- 706050 AFFILIATIONS 01	41 151,00	42 538,00
- 706055 AFFILIATIONS 02	22 057,00	20 150,00
- 706060 PARTICIPATION STAGES	106 131,88	41 758,80
- 706080 INSCRIPTIONS COMPETITIONS	15 800,00	11 985,00
- 708200 COMMISSIONS ET COURTAGES	135,00	850,00
Production vendue	1 227 081,97	1 123 976,40
- 722000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 812,34	
Production immobilisée	9 812,34	
- 741100 SUBVENTIONS DE L'ETAT	657 062,00	664 760,00
- 741200 SUBVENTIONS DIVERSES	53 096,98	32 500,00
Subventions d'exploitation	710 158,98	697 260,00
- 781740 REPRISE DEPRECIATION CREANCES	20 131,38	
- 791000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT.	16 705,72	15 724,12
- 791200 TRANSFERT DE CHARGES PERSONNEL	136,60	6 336,77
Reprises et Transferts de charge	36 973,70	22 060,89
	<u>Produits d'exploitation</u>	<u>1 850 526,37</u>
- 607000 ACHATS DE MARCHANDISES	10 434,18	14 169,42
Achats de marchandises	10 434,18	14 169,42
- 603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDISES	23 899,66	-8 950,68
Variation de stock de marchandises	23 899,66	-8 950,68
- 604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERVICES	8 640,00	8 611,60
- 605000 MATERIEL - EQUIPT HALTERO	2 440,45	5 686,39
- 605100 PETIT MAT BUR - MOBILIER	3 273,10	12 716,28
- 606200 ESSENCE	9 408,65	6 474,91
- 606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQUIP.	148,08	3 180,20
- 606350 MEDAILLES - RECOMPENSES	20 250,48	14 656,96
- 606360 TENUE ADIDAS	40 342,58	30 028,77
- 606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	15 445,15	8 332,56
- 606410 GESTION DES PHOTOCOPIES	2 934,66	2 911,63
- 606450 GESTION DES LICENCES	10 254,79	12 194,26
- 612200 CREDIT-BAIL MOBILIER	5 832,12	2 681,57
- 613200 LOCATIONS BUREAUX	43 121,84	43 587,16
- 613210 LOCATIONS SALLES	4 676,80	1 741,38
- 613500 LOCATIONS VOITURES	3 061,32	6 879,22
- 613510 LOCATION COPIEURS	15 918,00	19 136,00
- 613550 LOCATIONS MATERIELS	17 584,14	9 133,11
- 614000 CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE	18 441,99	20 118,71
- 615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	3 864,64	4 339,92
- 615100 ENTRETIEN LOCAUX	6 540,41	5 769,56
- 615500 MAINTENANCE INFORMATIQUE	11 889,51	10 413,49

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
- 616000 PRIMES D'ASSURANCE	27 068,49	20 908,33
- 616100 MULTIRISQUES ET DIVERS	8 417,32	13 270,62
- 618100 DOCUMENTATION GENERALE	129,00	1 770,66
- 618200 ABONNEMENT REVUE	1 763,99	1 662,30
- 621100 CENTRES DE FORMATION	1 086,40	1 400,52
- 622600 HONORAIRES	30 682,25	22 774,82
- 622620 FRAIS MEDICAUX	24 580,46	9 096,48
- 623000 PUBLICITE PUBLICAT. RELAT. PUBLIQ.	4 215,00	1 100,34
- 623150 SUPPORT IMAGES	21 977,15	17 664,44
- 623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	10 798,55	4 177,50
- 623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	13 795,12	30 655,88
- 623800 DIVERS (POURBOIRES, DONNS)		294,90
- 624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	2 105,04	341,16
- 625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	169 052,86	162 730,15
- 625120 DEPLACEMENT A L'ETRANGER	254 310,96	188 937,48
- 625200 HEBERGEMENT	122 242,84	152 128,98
- 625210 STAGE EN FRANCE	119 353,14	111 207,09
- 625220 FORMATIONS ET DIPLOMES	300,00	1 828,00
- 625700 RECEPTIONS	33 729,72	16 180,29
- 626100 AFFRANCHISSEMENT ET MACHINE A AFFR	27 582,04	25 353,60
- 626200 TELEPHONE ET INTERNET	24 782,78	20 636,75
- 627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 342,72	1 424,76
- 628000 COTISATIONS	5 235,24	4 612,64
Autres achats non stockés et charges externes	1 148 619,78	1 038 751,37
- 631100 TAXE SUR LES SALAIRES	11 201,06	26 189,21
- 633300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CONT.	1 881,00	1 941,00
Impôts et taxes	13 082,06	28 130,21
- 641000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	352 704,13	356 077,13
- 641290 VARIAT PROV CONGES PAYES	-7 097,00	2 383,00
- 641400 CARTE ORANGE	3 491,34	3 424,74
- 641450 TICKETS RESTAURANT	7 465,20	7 800,58
- 641800 VARIATION SALAIRES A PAYER	12 780,00	1 530,00
Salaires et Traitements	369 343,67	371 215,45
- 645100 COTISATIONS A L'URSSAF	103 689,63	96 061,51
- 645200 COTISATIONS AUX MUTUELES	7 374,90	6 229,20
- 645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	24 767,13	21 088,46
- 645350 PREVOYANCE AG2R	439,30	284,54
- 645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC		12 209,43
- 645800 COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SOC.	4 686,00	60,00
- 645890 VARIAT CH SUR PROV C PAYES	-3 549,00	1 192,00
- 648000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	972,00	15 152,00
Charges sociales	138 379,96	152 277,14
- 681110 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 015,63	642,24
- 681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 478,26	10 027,78
- 681500 DOTAT. AUX PROV. RISQ. & CHARG. EX	15 639,00	
- 681740 DOT. PROV. DÉPRÉC. CRÉANCES CLIENTS		251,56

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Amortissements et provisions	37 132,89	10 921,58
- 651000 REDEVANCES BREVETS		240,00
- 653800 REVERSEMENT LICENCES	192 536,26	186 806,72
- 653850 SUBVENTIONS CTF ET AUTRES	40 941,49	49 733,33
- 657100 LIQUIDATION COMHPIF	22 494,34	
- 658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	264,03	85,81
Autres charges	256 236,12	236 865,86
<u>Charges d'exploitation</u>	<u>1 997 128,32</u>	<u>1 843 380,35</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 209,24	7 146,02
- 766000 GAINS DE CHANGE	97,24	
- 768000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	5 436,05	10 062,17
Produits financiers	5 533,29	10 062,17
- 661100 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 653,42	2 852,93
- 666000 PERTES DE CHANGE		71,49
Charges financières	1 653,42	2 924,42
<u>Résultat financier</u>	<u>3 879,87</u>	<u>7 137,75</u>
RESULTAT COURANT	10 089,11	14 283,77
- 778800 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		5 199,68
Produits exceptionnels		5 199,68
- 671000 CHG EXCEPT S/OPÉRAT.GESTION		989,40
- 671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	50,00	
- 675100 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 221,15	
Charges exceptionnelles	1 271,15	989,40
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-1 271,15</u>	<u>4 210,28</u>
- 689400 REPORT RESSOURCES NON UTILISEES	6 250,00	
Engagements à réaliser	6 250,00	
EXCEDENT OU DEFICIT	2 567,96	18 494,05

**Fédération Française
d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2014

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014 présente un total de 1 440 449.30 €.
Le compte de résultat de l'exercice dégage un **bénéfice de 2 567.96 €**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été arrêtés par les dirigeants du Comité Directeur le 21 février 2015.

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Importance relative,
- Permanence des règles et méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurant au bilan représentent des logiciels et droits incorporels informatiques. Ils sont amortis sur une durée de 3 à 6 ans.

2) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires et dégressifs en fonction de leur estimation de durée de vie :

Immobilisations corporelles	Mode	Durées d'amortissement
Matériel sport et animation	L	3 à 7 ans
Installations et aménagements	L	5 à 10 ans
Matériels de transport	L	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	L	3 à 5 ans
Mobilier	L	10 ans

3) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- d'avances sur convention pour un montant de 3 000 €
- de dépôts en cautionnement pour 9 982 €

4) Fonds propres

Ils sont constitués des fonds propres et du report à nouveau.

	Affectation du résultat		
	A nouveaux	Affectation	Solde à la clôture
Fonds propres	26 898,21 €		26 898,21 €
Report à nouveau	381 323,45 €	18 494,05 €	399 817,50 €
Résultat N-1	18 494,05 €	-18 494,05 €	0,00 €
Sous-total	345 734,49 €	0,00 €	426 715,71 €
Résultat N			2 567,96 €
Total fonds propres			429 283,67 €

5) Subventions et fonds dédiés

Elles sont utilisées conformément à leur objet et à la convention d'objectif.

Les subventions attribuées à la FFHMFAC proviennent :

- du Ministère des Sports
- du Ministère de la Justice
- du CNOSF
- de l'INSEP

Fonds dédiés	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Subvention INSEP		6 250,00 €		6 250,00 €
Total				6 250,00 €

6) Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût historique.

En sus du stock de la boutique fédérale, ils comprennent une partie du stock de matériel racheté, à la fin de l'exercice 2012, au Comité d'Organisation des Mondiaux d'Haltérophilie Paris Ile-de-France 2011 (COMHPIF) à sa valeur d'achat d'origine (78 106 €).

Ce stock restant à la clôture de l'exercice s'élève à 36 847 €.

7) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur en début d'exercice	Acquisition	Mise au rebut	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	49 284 €	63 897 €	49 284 €	63 897 €
Autres incorporelles	10 794 €	516 €		11 310 €
Total immo. incorporelles	60 078 €	64 414 €	49 284 €	75 208 €
Matériel sport et animation	43 140 €	12 490 €		55 630 €
Installations et agencements	30 052 €			30 052 €
Matériel de transport	40 694 €			40 694 €
Matériel de bureau	957 €	579 €		1 536 €
Matériel informatique	45 715 €	2 970 €		48 685 €
Mobilier	12 224 €	652 €		12 876 €
Total immo. corporelles	172 782 €	16 691 €	0 €	189 474 €
Total immo. Corporelles en-cours	47 343 €	0 €	47 343 €	0 €
Total immo. financières	12 285 €	2 302 €	1 606 €	12 981 €
Total	292 489 €	83 407 €	98 234 €	277 662 €

2) Etat des amortissements

Amortissements	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Logiciels	47 379 €	6 009 €	48 063 €	5 324 €
Autres incorporelles	10 794 €	7 €		10 801 €
Total immo. incorporelles	58 173 €	6 016 €	48 063 €	16 125 €
Matériel sport et animation	22 222 €	7 337 €		29 559 €
Installations et agencements	12 709 €	2 597 €		15 306 €
Matériel de transport	38 574 €	2 121 €		40 694 €
Matériel de bureau	957 €	26 €		984 €
Matériel informatique	38 393 €	3 146 €		41 539 €
Mobilier	10 172 €	251 €		10 423 €
Total immo. corporelles	123 026 €	15 478 €	0 €	138 504 €
Total	181 199 €	21 494 €	48 063 €	154 630 €

3) Echéances des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		< 1 an	> 1 an
Etat - Taxe sur les salaires	10 856 €	10 856 €	
Débiteurs divers	135 847 €	135 847 €	
Total	146 703 €	146 703 €	0 €

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité	
		< 1 an	> 1 an
Emprunts	32 830 €	32 830 €	
Dettes fournisseurs	104 831 €	104 831 €	
Dettes sociales	139 129 €	139 129 €	
Dettes fiscales		0 €	
TVA			
Autres impôts			
Autres dettes	144 244 €	144 244 €	
Total	421 034 €	421 034 €	0 €
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursées en cours d'exercice		38 273 €	

4) Charges à payer

Charges à payer	Montant brut
Emprunt - Intérêts courus	36 €
Personnel - salaires et primes à payer	23 813 €
Personnel - congés à payer	20 739 €
Personnel - charges sur salaires et primes à payer	14 943 €
Personnel - charges sur congés à payer	10 369 €
Organismes sociaux - charges à payer	1 881 €
Autres charges à payer	144 244 €
Total	216 025 €

5) Provisions pour risques et charges

Provision pour risques et charges	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
Provision pour risques				0 €
Provision pour charges - Contrôle Urssaf		15 639 €		15 639 €
Total	0 €	15 639 €	0 €	15 639 €

6) Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant brut
Etat - taxe sur les salaires à recevoir	10 856 €
Autres produits à recevoir	135 847 €
Total	146 703 €

7) Charges et produits constatés d'avance

Les produits et charges constatés d'avance sont des produits et des charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

III – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1) Composition du résultat

Détail résultat	Montant
Résultat d'exploitation	6 209 €
Résultat financier	3 880 €
Résultat exceptionnel	-1 271 €
Fonds dédiés	-6 250 €
Total	2 568 €

2) Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	Montant brut
Subventions	710 159 €
Licences	1 024 057 €
Affiliations	63 208 €
Partenariats	17 750 €
Stages	106 132 €
Inscriptions compétitions	15 800 €
Ventes de marchandises	19 311 €
Autres produits	9 947 €
Reprise provision et transferts de charges	36 974 €
Total	2 003 338 €

IV – AUTRES INFORMATIONS

1) Evènements principaux de l'exercice

Décision de l'IWF

Le 6 novembre 2014, au terme d'une longue procédure et de multiples échanges entre la FFHMFAC et l'IWF (International Weightlifting Federation), la Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme s'est vue contrainte de répondre aux injonctions de sa Fédération Internationale.

En application de ses statuts, l'IWF demande à la FFHMFAC d'organiser la scission entre ses disciplines, afin de ne « contrôler » désormais que la seule discipline haltérophilie.

Par décision du Comité Directeur en date du 18 janvier 2015, la FFHMFAC s'est prononcée en faveur de la scission entre les entités la composant à ce jour.

Dès lors et plus précisément à échéance du 1er septembre 2016 sous réserve toutefois de l'accord de l'IWF (qui à ce jour l'exige au 31 décembre 2015), la Fédération Française devra avoir organisé juridiquement et financièrement la séparation entre une personne morale gérant l'haltérophilie et la musculation, et une autre personne morale gérant les autres disciplines (force athlétique et culturisme).

Mondiaux d'Haltérophilie de 2011

L'exercice a vu la clôture de liquidation du Comité d'Organisation des Mondiaux d'Haltérophilie Paris Ile-de France 2011 le 30 juin 2014.

La créance de la FFHMFAC sur le COMHPIF a été acquittée à hauteur de 100 064 € et la provision pour dépréciation de 20 131.38 € a été reprise.

2) Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Employés	5	
Cadres techniques		16
Total	8	16

3) Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, la rémunération totale des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève à 0 €.

4) Engagements donnés au personnel

Indemnités de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite, non significatif compte tenu de l'ancienneté et de l'âge des personnels présents, n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 DE LA FFHMFAC

PROJET BUDGETAIRE 2015

PROJET BUDGETAIRE 2015		2015			2014	
Code	Intitulé de l'action	Budget 2015	CO 2015	Fonds propres	Budget 2014	Réalisé 2014
1	Promotion pour le plus grand nombre	599 155	68 000	531 155	507 222	505 246
1.1	<i>Action de développement des pratiques sportives</i>	152 555	26 000	126 555	83 350	86 163
1.2	<i>Accès de publics particuliers à la pratique sportive</i>	39 500	27 000	12 500	23 000	23 127
1.3	<i>Soutien à l'activité et au fonctionnement du mouvement sportif national</i>	389 100	12 000	377 100	386 872	365 604
1.4	<i>Action de relations internationales</i>	18 000	3 000	15 000	14 000	30 352
2	Développement du sport haut niveau	779 595	676 665	102 930	803 562	807 265
2.1	<i>Préparation aux compétitions de référence</i>	530 095	466 665	63 430	519 562	512 376
2.2	<i>Parcours de l'excellence sportive</i>	100 000	90 000	10 000	90 000	107 609
2.3	<i>Formation, insertion sociale et professionnelle, aides personnalisées</i>	120 000	120 000	0	120 000	120 000
2.5	<i>Organisation de manifestations exceptionnelles (dont Centenaire)</i>	4 500	-	4 500	49 000	42 218
2.6	<i>Equipements</i>	25 000	-	25 000	25 000	25 062
3	Prévention par le sport et protection des sportifs	75 860	48 360	27 500	45 000	59 058
3.1	<i>Action de protection et de préservation de la santé par le sport</i>	75 860	48 360	27 500	45 000	59 058
3.2	<i>Prévention et lutte contre le dopage</i>	-	-	0	-	-
4	Promotion des métiers du sport	61 500	5 000	56 500	35 600	52 091
4.1	<i>Accompagnement de l'emploi, formation et professionnalisation de l'encadrement</i>	61 500	5 000	56 500	35 600	52 091
5	Activités statutaires	45 800	0	45 800	42 900	36 670
5AI	<i>Affiliations aux instances nationales et internationales</i>	5 000	-	5 000	4 700	4 985
5AG	<i>Assemblée Générale</i>	9 000	-	9 000	4 000	3 580
5BD	<i>Bureau Directeur</i>	6 000	-	6 000	7 200	9 190
5CD	<i>Comité Directeur</i>	12 800	-	12 800	12 000	7 982
5COM	<i>Commissions Statutaires</i>	4 500	-	4 500	5 500	1 458
5CS	<i>Commissions sportives et de travail</i>	8 500	-	8 500	9 500	9 475

PROJET BUDGETAIRE 2015

PROJET BUDGETAIRE 2015		2015			2014	
Code	Intitulé de l'action	Budget 2015	CO 2015	Fonds propres	Budget 2014	Réalisé 2014
6	Siège fédéral	615 200	-	615 200	601 700	612 615
6FE	<i>Experts</i>	28 200	-	28 200	24 200	29 186
6FF	<i>Amortissements et divers</i>	26 000	-	26 000	26 000	19 029
6FON	<i>Frais de fonctionnement</i>	71 000	-	71 000	68 000	79 502
6SAL	<i>Salaires</i>	403 000	-	403 000	403 000	404 526
6SF	<i>Frais de siège</i>	87 000	-	87 000	80 500	80 372
	TOTAL CHARGES	2 177 110	798 025	1 379 085	2 035 984	2 072 945
R01	<i>Licences</i>	1 060 000	-	1 060 000	995 000	1 024 057
R02	<i>Affiliations</i>	65 000	-	65 000	64 827	63 208
R03	<i>Subvention MS (Convention Objectifs)</i>	798 025	798 025	0	768 562	777 062
R04	<i>Autres subventions</i>	40 500	-	40 500	13 000	28 097
	<i>Fonds dédiés Insep</i>				-	6 250
R05	<i>Partenariat</i>	70 000	-	70 000	70 000	42 750
R06	<i>Recettes propres aux actions</i>	136 600	-	136 600	73 000	141 156
R07	<i>Produits financiers</i>	7 000	-	7 000	12 000	5 433
	TOTAL PRODUITS	2 177 125	798 025	1 379 100	1 996 389	2 075 513
	Bilan	15	-	15	- 39 595	2 568



RAPPORT DES COMMISSIONS

CSN
HALTÉROPHILIE

Rapport de la Commission Sportive Nationale d'Haltérophilie

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

La CSNH s'est réunie les 4 janvier et 6 avril 2014 sous la présidence de Yanick GRICOURT, et le 29 novembre 2014 sous la présidence de Marc ANDRIEUX, en l'absence de Yanick GRICOURT en congé de la présidence.

Le calendrier 2014-2015 établi par la CNSH le 6 avril a malheureusement été modifié ensuite, particulièrement sur les dates du championnat de France des clubs. Nous veillerons à revenir à la normale en 2015-2016, le calendrier devant à la fois respecter les contraintes de l'Equipe de France, mais aussi celles des clubs et leurs souhaits.

La réforme des benjamins-minimes mise en place n'est pas celle qui avait été votée à l'unanimité par la CSNH le 6 avril, sans épreuve athlétique. Il faudra faire le bilan des animations de benjamins-minimes et en tirer les conclusions qui s'imposent pour la saison suivante.

Championnats d'Europe seniors 2014 à Tel-Aviv (Israël) en avril 2014

- Plusieurs médailles pour l'Equipe de France.

Championnats de France cadets-juniors-seniors en juin 2014 à Saint-Marcellin

- Excellente organisation du club de Saint-Marcellin. La trop grande supériorité des meilleurs français leur a permis de se présenter sans être au meilleur de leur forme.

Championnats d'Europe cadets en avril-mai 2014 à Ciechanow en Pologne

- La présence d'une équipe complète (huit garçons et sept filles) permet l'obtention d'un quota pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nankin (Chine) en août 2014

- 3^{ème} place d'Anthony COULLET.

Championnats du monde seniors 2014 à Almaty (Kazakhstan) en novembre 2014

- Les résultats sans être exceptionnels permettent d'espérer trois quotas chez les hommes et un quota chez les femmes pour les Jeux de Rio en 2016.

Championnats d'Europe juniors 2014 à Limassol (Chypre) en novembre 2014

- Dora TCHAKOUNTE 3^{ème} en 58 kg.
- Brandon VAUTARD 8^{ème} en 77 kg.
- Romain IMADOUCHE 9^{ème} en 77 kg.

Coupe de l'Union Européenne à Split en Croatie en septembre 2014

- La France termine 2^{ème} de cette nouvelle épreuve par équipes de jeunes (U15-U17-U20).


Bruno GIRARD
Vice-Président de la FFHMFAC



RAPPORT DES COMMISSIONS

GTSN
FORCE ATHLÉTIQUE
DÉVELOPPÉ COUCHÉ

Rapport du Groupe de Travail Sportif National Force Athlétique et Développé Couché

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

Le sans matériel promis depuis plusieurs années est arrivé. C'est le fait majeur de l'année 2014.

- Le GTSN FA-DC s'est réuni en janvier et en avril. Il a redéfini complètement le calendrier et les règlements pour introduire les compétitions sans matériel.
- Ses propositions ont été validées par le Comité Directeur de la FFHMFAC à l'unanimité en mai.
- Les présidents de Commission Régionale FA se sont réunis en septembre pour recevoir toutes les explications nécessaires au bon démarrage de la saison.
- Les compétitions ont commencé en octobre 2014.

Il est trop tôt pour faire un bilan mais d'ores et déjà nous pouvons affirmer que c'est un succès au-delà de nos prévisions les plus optimistes.

A partir de maintenant nous parlons donc de quatre disciplines :

- FORCE ATHLETIQUE (FA), c'est la force athlétique sans matériel.
- POWERLIFTING (PL), c'est la force athlétique avec matériel.
- DEVELOPPE COUCHE (DC), c'est le développé couché sans matériel.
- BENCHPRESS (BP), c'est le développé couché avec matériel.

Pour des raisons évidentes de finance et de disponibilité, il fallait définir une stratégie concernant les équipes de France pour les compétitions Internationales. Sur proposition de la DTN, nous avons fait les choix suivants :

- ✓ Les jeunes ne participeront plus qu'aux compétitions sans matériel.
- ✓ Les opens participeront d'une manière limitée aux compétitions sans matériel.
- ✓ Les opens prendront part activement aux compétitions avec matériel en vue d'une participation aux Jeux Mondiaux de 2017.

Ces dispositions sont en place pour les deux saisons qui arrivent. Nous ferons alors un bilan et nous prendrons les décisions qui permettront de développer nos disciplines.

Quand je dis « nous prendrons », il s'agit de vous : les athlètes, les présidents de clubs et tous les bénévoles qui participent à notre développement. Jamais une décision ne sera prise sans l'aval de la majorité de notre communauté.

Concernant les résultats sportifs, en Power lifting (PL) nous n'avons pas obtenu de médaille chez les opens. Depuis de nombreuses années, je signale « **un gros manque pour le suivi pédagogique des équipes de France de haut niveau et surtout chez les opens** ». Cette année, la DTN a mis en place une organisation qui n'a pas obtenu les résultats espérés. Il va falloir régler ce problème très rapidement si nous voulons des résultats en 2017 aux Jeux Mondiaux.

Chez les jeunes, les résultats sont également décevants, mais une nouvelle dynamique de détection qui a commencé depuis le mois de décembre devrait amener de bons résultats pour les saisons à venir.



Xavier de PUYTORAC
1^{er} Vice-Président de la FFHMFAC
Référent du GTSNFA-DC



RAPPORT DES COMMISSIONS

CSN
CULTURISME

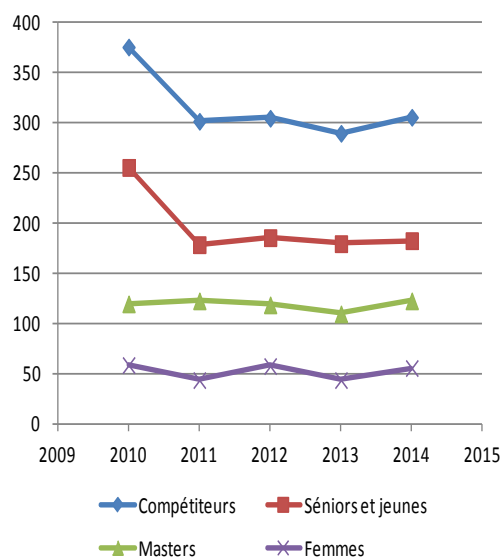
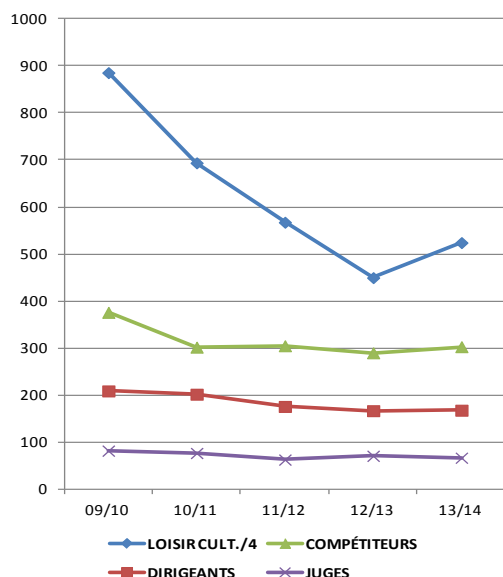
Rapport de la Commission Sportive Nationale de Culturisme

Objet : Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015

LICENCES

Commençons par quelques nouvelles réjouissantes ! Nous avons terminé la saison 2013/2014 avec 2565 licences dont 306 licences compétitions. Cela représente **305 licences de plus (14 %)** que lors de la saison précédente dont 16 compétiteurs et compétitrices. Cette progression concerne exclusivement les femmes dont le nombre de licences a augmenté de **55 % !** Les nouvelles compétitrices (+12) se répartissent également entre masters et les autres catégories, idem pour les hommes (+4). Après quatre années de régression, espérons que ce redressement se confirmera lors de la saison en cours.

Saison 2008/	2010	2011	2012	2013	2014	Progression
Nb licences	4126	3269	2734	2260	2566	+306
Hommes	2981	2281	1986	1674	1659	-15
Femmes	1145	988	748	585	906	+321
Loisirs (prix réduit)	3542	2775	2270	1799	2097	+298
Juges-arbitres	82	77	63	71	67	-4
Dirigeants	209	202	176	167	168	+1
Compétiteurs	376	302	305	290	306	+16
Femmes Compétitrices	59	44	58	44	56	+12
Séniors et jeunes C.	256	179	186	180	183	+3
Masters Compétiteurs	120	123	119	110	123	+13



Ce redressement est bien illustré par les courbes ci-dessus (toutes remontent en 2013/2014). Je conclusais lors de la précédente AG que les culturistes devaient se « ressaisir », je crois pouvoir dire que malgré toutes les difficultés que nous pouvons rencontrer dans certaines régions, cela semble bien être le cas aujourd'hui ! Ces courbes montrent également qu'un effort particulier de recrutement et de formation d'officiels doit être mené (seule courbe décroissante).

RÉSULTATS SPORTIFS

Compétitions nationales

Globalement, 47 athlètes ont participé aux trois opens et premiers pas, 169 aux championnats régionaux, 157 aux interzones et 138 aux championnats de France, soit dix athlètes de plus que l'édition précédente. Au total 188 athlètes ont participé à l'ensemble des compétitions de la saison (61 % des licenciés compétiteurs) et 82 % de ceux qui ont participé aux régionaux ont été jusqu'aux championnats de France. Notons que seuls trois athlètes n'ont fait qu'un premier pas.

Ces chiffres inspirent deux remarques : il n'y a pas assez de compétitions de « bas » niveau (avec titres associés), et, malgré le bon niveau des athlètes aux championnats de France, la sélection ne paraît pas assez stricte. Des modifications ont été apportées au règlement sportif pour permettre de corriger ce dernier point, mais il faut surtout porter l'effort sur l'offre de compétitions de premier niveau. Ceci ouvre une voie de réflexion. Enfin deux athlètes ont été sacrés « meilleurs athlètes de la saison » : Iryna STEPANOVA et Raphaël DUBOUCHEZ.

Compétitions Internationales

Aux championnats d'Europe (Andenne, Belgique le 7 juin), la France est arrivée en tête avec 13 médailles (sept or), et, aux championnats du monde (Vincenza, Italie, le 15 novembre), elle est seconde avec dix médailles (cinq or).

Nous voulons citer ici nos champions du monde 2014 : Nicolas MANGOLD (- 70 kg), Raphaël DUBOUCHEZ (- 80 kg), Frantz APPOLON (+ 85 kg) et Iryna STEPANOVA (+ 52 kg), Bernadette REGA et Frantz APPOLON en couple, et nos Vice-champions Vincent JACQUIER (Juniors), Bernadette REGA (- 52 kg) et Joanna COUPE (Body Form), et les féliciter d'avoir su porter aussi haut notre discipline.

Au-delà de ces championnes et champions, nous voulons exprimer notre admiration et reconnaissance à tous les athlètes et entraîneurs qui se sont investis dans leur préparation et ont poursuivi leur engagement au fil des épreuves régionales et nationales, jusqu'au plus haut niveau.

Nous remercions également tous les organisateurs et officiels pour leur engagement sans faille et leur enthousiasme pour créer de beaux événements à tous les niveaux de compétition. Merci aux clubs qui les ont organisés, et tout particulièrement le CADMFAC MOURMELON.

Challenge des clubs : 1^{er} MUSCULATION HAUBOURDINOISE (309 points), 2^{ème} SPORTISLOIS (281 points), 3^{ème} ex aequo GYMPULSE ANGERS et MC FORM CLUB AUDRUICQ (229 points).

La CSNC

La Commission a travaillé durant toute l'année pour mettre en place le calendrier des compétitions, faire évoluer les règlements, renforcer la formation des juges, stimuler le développement du Culturisme dans les régions.

Il y a eu sept réunions de la Commission dont deux en présentiel, depuis la dernière Assemblée Générale et un week-end de travail sur la formation.

Ceci a abouti en particulier à des modifications importantes du règlement sportif et des juges et officiels, et à une valise de formation mise à jour et diffusée sur demande aux formateurs dans les régions.

Un point noir, il y a eu trop de contrôles positifs cette saison. Il est important que tous les clubs acceptent les compétiteurs culturistes, les suivent au plus près et les aident au mieux. La Fédération se doit, pour sa part, de mettre en œuvre tous les moyens en son pouvoir pour faciliter le rapprochement avec toutes les organisations concernées par le Culturisme afin de mieux attirer et garder les athlètes, et améliorer l'offre de compétitions.

De son côté, la CSNC continue à mettre tout en œuvre afin d'améliorer la qualité des compétitions et d'assurer une bonne formation à ses juges et officiels, garanties d'une meilleure équité sportive et d'une meilleure visibilité médiatique.

CENTENAIRE

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la Fédération, dix athlètes ont reçu la médaille du centenaire : Yves CONIL, Jules DAMO, Dominique DUMAS, Frantz HAMOUSIN, Jacqueline JONCART, Sorelle JOSPITRE GELARD, Pierre LAUBERT, Frédéric MOMPO, Bernadette REGA et Johny YRIUS. Ces trophées expriment notre reconnaissance auprès de ces athlètes qui ont fait preuve d'une carrière exceptionnelle, tant sportive qu'engagée dans la promotion du culturisme naturel.

Enfin, lors de la dernière AG, un trophée du Centenaire a été remis à Jean VAGAO, lui exprimant notre reconnaissance pour son action pour le développement du culturisme naturel tant au niveau national qu'International.



Pierre DERANSART



RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE

Rapport de la Commission Nationale d'Arbitrage

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

1. STATISTIQUES : 925 arbitres et juges dont près de 20 % de féminines

- **Haltérophilie** 565 arbitres licenciés (589 en 2012-2013)
- **Force Athlétique** 271 arbitres licenciés (269 en 2012-2013)
- **Culturisme** 89 juges licenciés (84 en 2012-2013)

⇒ Détails (1) :

INTERNATIONAUX 1	INTERNATIONAUX 2	NATIONAUX	REGIONAUX	TOTAL
HA : 20	HA : 36	HA : 255	HA : 254	HA : 565
FA : 7	FA : 24	FA : 83	FA : 157	FA : 271
CULT : 19		CULT : 28	CULT : 42	CULT : 89
46	60			
106		366	453	925

⇒ Détails (2) :

NIVEAU	MASCULINS	FEMININES	dont -21 ans MASC	dont -21 ans FEM	TOTAL
REGIONAL	370	100	20	6	470
NATIONAL	297	69	2	1	366
INTERNATIONAL 2	54	7	0	0	61
INTERNATIONAL 1	37	8	0	0	45
TOTAL	758	184	22		925

Pour info :

- 2011-2012 : 917 arbitres et juges, 942 arbitres et juges 2012-2013 étaient licenciés.
- Nombre de licenciés ne cochant pas la case « Juge-Arbitre » d'une année sur l'autre. Nous ne pouvons savoir si c'est par omission ou volonté délibérée de ne plus juger ou arbitrer !

1. FORMATION / RECYCLAGE

Stages organisés :

a) **HALTEROPHILIE**

- Niveau interrégional : Quatre formations / recyclages mis en place :
 - neuf nouveaux arbitres (dont trois féminines).
- Niveau régional : Sept formations / recyclages mis en place :
 - 18 nouveaux arbitres (dont six féminines).

b) **FORCE ATHLETIQUE**

- Niveau interrégional : Deux formations / recyclages mis en place
- Niveau régional : Trois formations / recyclages mis en place

c) **CULTURISME**

- Niveau régional : Trois formations mises en place :
 - cinq nouveaux juges (dont deux féminines).
- Evolutions réglementaires en cours (taille/poids) avec projet de formations.

2. REPRESENTATION INTERNATIONALE

La FFHMFAC a été représentée au cours de la saison en :

- a) **HALTEROPHILIE** : par cinq arbitres internationaux dans six compétitions internationales.
 - b) **FORCE ATHLETIQUE** : par 23 arbitres internationaux dans 13 compétitions internationales.
 - c) **CULTURISME** : par neuf juges internationaux dans deux compétitions internationales dont les championnats du Monde organisés à Paris en novembre 2013 !
3. **A.F.C.A.M** (Association Française du Corps Arbitral Multisports).

Les Trophées de l'Arbitrage 2014 seront décernés au CNOSF le 13/03/2015 :

- **HALTEROPHILIE** : Monsieur Daniel MENONI, Comité régional HMFAC de RHÔNE-ALPES.
- **FORCE ATHLETIQUE** : Monsieur Reynaldo PASCAL-CASSAS, Comité régional HMFAC d'Île de France.

Site à consulter : <http://www.arbitre-afcam.org>

REALISATIONS

- ⇒ 5^{ème} saison d'existence pour la rubrique « **ARBITRAGE** » du site Internet Fédéral qui comporte des informations dans les trois disciplines de compétitions : actualités, formations, listes de nos arbitres et juges licenciés, règlements divers, formulaires d'examen, fiches d'inscription (*appel aux renseignements manquants*) ...
- ⇒ Nouveautés :
 - Règlement Intérieur de la CNA (*nouveauté : une saison sans licence entraîne l'obligation de participer à un stage de recyclage pour réintégrer la liste*)
 - Ajout dans la lettre de confirmation de sélection de deux lignes :
 - **M'engage à officier selon les règlements en vigueur.**
 - **Serai présent sur toute la durée de la compétition.**
- ⇒ Pour accéder à la rubrique sur le site Fédéral (<http://www.ffhmfac.fr/>), cliquer sur « **FEDERATION** » en haut de la page, puis sur « **ARBITRAGE** » sur la gauche de la page.

o o o o o

Les services de la FFHMFAC sont à votre disposition pour toute information complémentaire.



Hervé BOURDENET
Président de la C.N.A.



RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION

Rapport de la Commission Communication

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

La promotion de nos disciplines passe par la Communication et représente un travail quotidien, permettant d'informer régulièrement les clubs et les licenciés d'une part et les autres publics d'autre part (institutionnels ou grand public).

L'année a été ponctuée de changements concernant la gestion de la Communication assurée pendant une période par Alexandra Vigoureux, Olivier Behlouli et Laurina Hotin en plus de leur charge de travail habituelle. L'arrivée de Julia Houcheringer, chargée de Communication, à partir du mois d'octobre a permis de combler le poste vacant.

Un changement d'élu a également été opéré, Pascale Khattar, Vice-présidente en charge de la formation, ayant géré la Commission Communication durant le premier semestre.

1. Refonte du système informatique

Cette année 2014 a vu le lancement du nouveau site Internet avec une présentation plus actuelle et en adéquation avec l'évolution technologique. Sa meilleure ergonomie permet une navigation plus intuitive et les données ne cessent d'être enrichies, notamment par la récupération des informations de l'ancien site. Seront aussi intégrées une bourse à l'emploi et la boutique fédérale en ligne.

Le site Internet n'est qu'une première étape, puisque le marché passé avec la société chargée du projet prévoit également le renouvellement de la partie Intranet (réalisé à 70 % à ce jour et utilisé depuis septembre par les clubs) qui sera complété par un Intranet dédié aux licenciés, et surtout la gestion des résultats des compétitions. Cette dernière partie, la plus complexe, modifiera l'approche de chacun et améliorera significativement la visibilité de nos disciplines en leur donnant une approche « en live » lors des multiples échéances sportives.

2. Le Centenaire

L'Haltérophilie française a fêté son Centenaire tout au long de l'année que ce soit par des récompenses remises lors des finales nationales et l'Assemblée générale 2014 ou une information faite auprès des clubs via la revue fédérale. Dès la fin 2013, un travail a été effectué pour créer un logo décliné sur plusieurs supports comme le papier à en-tête ou de nouveaux objets promotionnels (médaille, mug, porte-clés, trousse, timbre, clé USB...) disponibles dans la boutique fédérale et distribués aux athlètes lors de compétitions.

Pour clôturer cette année exceptionnelle, une soirée a été organisée à l'INSEP à laquelle étaient invités tous les clubs, les organes déconcentrés, les médaillés d'or du Centenaire et divers partenaires. Une exposition composée de treize panneaux a été réalisée à la demande de la FFHMFAC par le Musée National du Sport. Ces panneaux acquis par la Fédération pourront être mis à la disposition des clubs sur demande motivée.

3. Le Téléthon

Même si elle a atteint l'âge vénérable des 100 ans, notre Fédération n'en est pas pour autant une vieille dame, et pour témoigner de sa vitalité, elle s'est engagée en tant que partenaire du Téléthon en mettant les muscles forts au service des muscles malades.

La dimension humaine d'une telle action était bien entendue une motivation évidente afin d'aider à notre manière les enfants malades. Cela permettait aussi de mettre en avant nos disciplines et leurs qualités dans le sport-santé. La mobilisation des clubs (40 clubs) a permis de soulever le poids de la Tour Eiffel et même plus ! (13 500 tonnes).

Ce partenariat a mis en lumière nos athlètes qui à plusieurs reprises ont été filmés et retransmis en direct sur France Télévisions. Le Président Marc Andrieux a eu un temps de parole sur une chaîne publique qui n'avait encore jamais été donné à notre Fédération.

4. Les supports classiques et les nouveaux outils, visibilité de la Fédération

Le contenu de la revue a évolué en étant plus orienté sur des thématiques spécifiques. Deux numéros ont été édités : n° 32 en mars et n° 33 en novembre. Je remercie ici les conseillers techniques sportifs et le personnel fédéral d'avoir participé à leur parution. D'autres articles sont également parus dans des revues non fédérales.

Les autres supports continuent d'être mis à jour et diffusés auprès des clubs : kit de rentrée, affiche Lutte contre le dopage, newsletter avec amélioration de son système d'envoi et une nouvelle présentation. La page Facebook de la Fédération est alimentée régulièrement pour augmenter notre visibilité.

Grâce à l'excellent travail fourni par la Direction Technique Nationale, de nouveaux outils ont vu le jour à destination des jeunes et ont été édités et diffusés aux clubs (« Soulève le monde » et « Halter'et Go »).

Une conférence de presse a été réalisée avec l'Equipe de France en avril 2014.

Les perspectives pour l'avenir :

- Le site Internet va continuer d'être enrichi, le site Intranet sera terminé et la partie sur la gestion des résultats doit être engagée afin de suivre les résultats en live pour la saison prochaine ;
- L'organisation d'une journée presse sur le thème du sport santé ;
- La réalisation d'une vidéo promotionnelle ;
- Le suivi en streaming des compétitions nationales ;
- Un kit promotionnel de rentrée pour les clubs.



Secrétaire Générale Adjointe de la FFHMFAC
Sylvie DRAGO



RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION FORMATION

Rapport de la Commission Formation

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

La politique fédérale entreprise pour rénover et structurer les formations porte ses fruits.

1. Les formations fédérales

La rénovation de l'architecture des brevets fédéraux a notamment permis :

- ✓ La réouverture de l'option Culturisme ;
- ✓ L'adaptation du brevet fédéral remise en forme aux besoins de nos éducateurs sportifs, clubs et licenciés. Il devient alors le brevet fédéral Musculation-Remise en forme dans lequel le fitness est remplacé par la musculation et le renforcement musculaire pour le public loisir, notamment les différents circuits de musculation ;
- ✓ Des conventions ont été nouvellement signées ou renouvelées avec différents partenaires (cinq universités, des CREPS, la FCD et le CNSD) pour mettre en place nos brevets fédéraux au sein des cursus universitaires des futurs encadrants du sport ;
- ✓ La revalorisation de nos brevets fédéraux dans le BP JEPS AGFF avec un accroissement des équivalences possibles pour les titulaires de nos formations fédérales.

2. Les formations professionnelles, universitaires et d'Etat

La mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) HMFAC est lancée en collaboration avec la branche professionnelle. Il devrait voir le jour courant du second semestre 2015 ;

La mise en place d'un Diplôme Universitaire (DU) en préparation physique, collaboration de la FFHMFAC et l'Université de Montpellier, première collaboration en la matière. La première session sera ouverte en janvier 2015 ;

La mise en place du premier DEJEPS HMDA en collaboration avec la FFHMFAC au sein du CREPS de Wattignies. La première session de formation débutera au premier trimestre 2015.

Je remercie Fabian BERNARD, Conseiller Technique Sportif, pour son travail et investissement sans pareil qui ont permis le redressement du pôle formation en à peine un an.



Pascale KHATTAR



RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION MASTERS

Rapport de la Commission Masters

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

HALTEROPHILIE

Réglementation :

Première mise en place de la nouvelle réglementation Masters lors des championnats de France Masters. Les athlètes ont accueilli favorablement la nouvelle feuille de match et les records de France.

Epreuves Internationales

Bonne participation des athlètes français lors des épreuves Internationales (championnat d'Europe, du Monde et différentes Coupes) avec à la clé de belles performances, de beaux titres et de belles médailles.

Site de la Fédération

Des informations sont mises en ligne sur le site de la Fédération concernant les Masters, toutefois, il serait appréciable qu'à chaque Championnat de France ou International, un ou plusieurs athlètes présents proposent un résumé (si possible avec quelques photos) pour pouvoir le diffuser notamment sur la page du site qui deviendrait ainsi plus vivante.

Commission Masters

Changements de membres au sein de la Commission, désormais, pour éviter les démarches individuelles chronophages et inefficaces, les athlètes s'adresseront à leur club pour toute information et inscription. Les cas très particuliers auront toujours la possibilité de s'adresser à la responsable de la Commission.

Claire **CONAN ALVES**

FORCE ATHLETIQUE ET DEVELOPPE COUCHE

La saison s'achève pour nos masters, les résultats restent encore gravés dans nos mémoires. C'est maintenant devenu une habitude de gagner des médailles et des titres internationaux mais cela reste néanmoins une satisfaction des plus importantes. Notre délégation sait s'imposer dans toutes les circonstances, nous restons l'une des plus grandes délégations internationales.

C'est dans une très bonne ambiance que notre passage en compétition fait valoir notre bon état d'esprit et surtout une excellente cohésion de groupe.

Les Masters démontrent leur force à chaque épreuve, la qualité est de mise sur la quantité.

Retour sur les compétitions de Force Athlétique



Championnats de France de Force Athlétique

Les championnats de France Masters se sont déroulés cette année à Bordeaux, c'est le club de l'ASPOM qui a reçu tous les athlètes et ce pour une durée de trois jours, un grand nombre de participants était présent. Une compétition très bien organisée qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Championnats du Monde de Force Athlétique (sans équipement)

Les premiers championnats du Monde sans équipement se sont ouverts cette année aux Masters, une sélection a dû être mise en place en urgence afin de pouvoir qualifier les athlètes. Ce ne sont pas moins de trente-cinq athlètes, coaches et accompagnants qui se sont rendus en Afrique du sud pour inaugurer le sans équipement. La sélection nationale Masters remporte : sept titres de champions du Monde, six titres de Vice-champions et cinq troisièmes places. Soit un total de soixante-douze médailles.

Championnats d'Europe de Force Athlétique (avec équipement)

Les championnats d'Europe de Force Athlétique équipés ont eu lieu à Pilsen, endroit maintenant bien connu de tous nos compétiteurs. Une délégation de vingt athlètes s'est rendue à cette compétition et a remporté trente-six médailles. Trois athlètes remportent le titre de champion d'Europe, une très belle performance de cette délégation.

Nous remarquons une très belle performance de Michel RUFFAULT qui devient champion d'Europe et qui décroche le record d'Europe au soulevé de terre avec une barre à 268 kg.

Championnats du Monde de Force Athlétique (avec équipement)

La saison internationale de Force Athlétique se termine pour les Masters par un super championnat du Monde. Vingt-deux athlètes ont représenté la France et ont remporté au total quarante-six médailles, notre nation fut fortement représentée : Marcel NIVAULT, Nathalie FERAUD et Maryse MALICOT ont fait entendre notre hymne national.

Retour sur les compétitions de Développé Couché



Championnats d'Europe de Développé Couché

Une délégation de vingt-huit athlètes s'est rendue au mois d'octobre 2013, en Bulgarie, pour participer aux championnats d'Europe de Développé-Couché. La délégation réalise une très belle performance en rentrant au pays avec pas moins de dix champions d'Europe et ils totalisent au moins trente médailles. Christine LESELLIER bat le record d'Europe avec une barre à 90 kilos.

Championnats du Monde de Développé Couché

Cette année, les championnats du Monde de Développé Couché se sont déroulés en Angleterre au mois d'avril, cette compétition a réuni trente-deux athlètes français. Nos champions remportent au total dix-sept médailles et surtout trois champions du Monde qui réalisent de très belles performances. Les Masters 2 remportent la première place par équipe. Cette sélection nationale a encore fait briller les couleurs de notre pays.

Thomas HENRY

CULTURISME

Pas de rapport pour le Culturisme



RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION MUSCULATION SANTÉ LOISIRS

Rapport de la Commission Musculation - Santé - Loisir

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

La Musculation-Santé-Loisirs se compose d'un panel très large d'actions touchant de ce fait des publics divers et variés :

- Développement et promotion de la musculation - remise en forme, notamment par la création annuelle de fiche d'entraînement envoyée à chacun de nos clubs affiliés (programme "Musculation") ;
- Prévention de la santé pour les plus jeunes via l'haltérophilie éducative. Ce concept fédéral devient de plus en plus populaire et des conventions sont signées avec différents Comités Régionaux afin de pérenniser localement le dispositif. L'haltérophilie est complétée par le programme "Soulève le Monde" qui a été envoyé à tous nos clubs affiliés ;
- Prévention et lutte contre l'ostéoporose, notamment par la création d'un programme en collaboration avec le Ministère en charge des Sports pour accueillir et accompagner ce public spécifique ;
- Prévention et lutte contre le dopage en collaboration avec le Ministère chargé des Sports : création d'outils supplémentaires à destination des clubs qui ont signé la charte d'engagement de Lutte anti-dopage (outils de communication notamment des affiches et quiz) et accompagnement de ces mêmes clubs dans la mise en place de leur propre plan d'actions locales ;
- Salon du Body Fitness : la FFHMFAC a fait son retour au salon du Fitness en mars 2014. Cette présence était attendue et nécessaire puisque la FFHMFAC est seule délégataire pour la gestion, le développement et la promotion des disciplines de force, et notamment la musculation et le culturisme très présents à ce Salon. La Fédération sera également présente pour l'édition 2015 en mars prochain.
- Lancement du programme de féminisation de la Fédération : ce programme a pour objectifs de développer et promouvoir la pratique féminine à tout niveau (pratiquante, officielle, dirigeante, bénévole, entraîneur...). L'une des premières mesures a consisté à attribuer une bourse aux féminines qui ont intégré la formation fédérale d'expert entraîneur en juillet dernier. D'autres actions sont prévues à partir du second trimestre 2015.

Je remercie Philippe GEISS, Conseiller Technique Sportif, pour son travail et implication dans l'essor de nos disciplines et activités.



Pascale KHATTAR

Vice-Présidente de la FFHMFAC



RAPPORT DES COMMISSIONS

OUTRE-MER

Rapport de la Commission Outre-Mer

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

En tant que Vice-Président chargé de la Commission Outre-Mer, je me suis rendu, à la demande du Président Marc ANDRIEUX, en Nouvelle-Calédonie du 24 mai au 1er juin 2014 afin de représenter la FFHMFAC lors des Océanias d'Haltérophilie, compétition qui se déroulait sur la ville du Mont-Doré.

Au cours de ce Championnat, j'avais la mission de faire passer trois examens d'arbitres nationaux dont les récipiendaires sont :

- Alone KAIKILEKOFÉ
- Tiphaine FAKATIKA
- Sutino KAIKILEKOFÉ

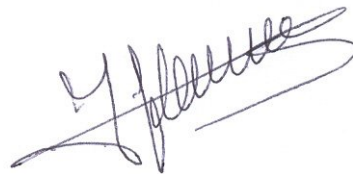
Courant décembre 2014, je fis le déplacement à l'île Maurice avec l'équipe d'Haltérophilie de l'île de la Réunion, pour un match International en prévision des prochains Jeux des Iles de l'Océan Indien qui se dérouleront du 1er au 8 août 2015.

A l'issue de cette rencontre, j'ai fait passer l'examen d'arbitre national au Président délégué du Comité de la Réunion, Jonathan SELAMBAROM.

En décembre également, j'ai demandé à notre C.T.F. de la Réunion, Nicolas HUET, de m'accompagner à un rendez-vous qui avait lieu à l'aéroport de Gillot à Sainte-Marie, avec Monsieur Hamidou SALIM AMIDOU, membre du Comité Olympique de Mayotte, qui faisait une escale à la Réunion.

Monsieur AMIDOU souhaite créer un club d'Haltérophilie à Mayotte et nous lui avons confirmé que nous étions à sa disposition pour l'aider à la réalisation de son projet. Nous sommes dans l'attente d'être contactés.

Suite à une demande de subvention pour les activités de la FFHMFAC en Outre-Mer, la Ministre Madame George PAU-LANGEVIN ne paraît pas hostile à cette demande et nous attendons la suite réservée à ce dossier.



Jean-Marie HABIÉRA

Vice-Président en charge de l'Outre-Mer



RAPPORT DES COMMISSIONS

PARTENARIAT

Rapport de la Commission Partenariat

Objet : **Rapport d'activité 2014 pour l'AG du 29 mars 2015**

Au cours de l'année 2014, je suis venu sept fois à Paris pour des séjours de un à trois jours, dans le cadre de mon rôle de "Chargé du partenariat de la FFHMFAC".

Nous avons créé avec la collaboration d'Alexandra VIGOUREUX, Directrice Administrative, Financière et Juridique de la FFHMFAC, et fait imprimer la plaquette de démarchage afin d'avoir un support de présentation succinct mais lisible de notre Fédération.

Nous avons également mis en place un dossier décrivant les différents partenariats financiers, échanges de marchandises et coûts des publicités dans la revue fédérale.

Pour cette première année, j'ai privilégié les contacts et la recherche de sponsors : financiers ou échanges de marchandises.

J'ai démarché les entreprises me paraissant abordables ou susceptibles à court ou moyen terme, de par leurs spécificités ou nos connaissances, de créer avec nous une relation de partenariat.

Sur les trente-quatre entreprises rencontrées, huit ont répondu favorablement :

- ✓ LifeFitness
- ✓ Reed Expositions France
- ✓ Puma
- ✓ Club VIP
- ✓ Allianz Finance Conseils
- ✓ Eafit
- ✓ Du Coté de ma Rue
- ✓ Actoll

Huit sont encore en discussion :

- Accor
- Carglass
- PMU
- STC
- Suzana Gateira
- Compex
- GSI Informatique
- LU

En 2015, nous allons privilégier la recherche de partenaires qui permettront à nos clubs de diminuer leurs coûts d'investissements (appareils de musculation, équipements, sportswear), de déplacements (hôtels, loueurs, ...) et d'organisations (récompenses, cadeaux, buvettes, ...) et à nos adhérents d'obtenir des remises.

Nous essaierons de faire financer des actions ainsi que des supports et nous allons également travailler sur la possibilité de pouvoir recevoir du mécénat.


Patrice COSNARD

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

